

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

JOURNAL DE L'ÉDUCATION

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. I.

MONTRÉAL, 1er SEPTEMBRE 1880.

No. 9

MONTRÉAL, 1ER SEPTEMBRE 1880.

INSPECTION GÉNÉRALE.

A la dernière séance du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, l'hon. P. J. O. Chauveau a fait la proposition suivante.

“ Qu'à l'avenir, toute institution recevant une subvention du fonds de l'éducation supérieure, à l'exception des collèges classiques, qui n'aura refusé de recevoir la visite de l'inspecteur, soit privée de sa subvention, sur la décision spéciale du Comité catholique.”
Cette motion a été “ perdue sur division.”

De son côté, l'hon. M. Ouimet s'exprime ainsi dans son rapport de 1878-79 :

“ Toute maison d'éducation qui reçoit une subvention du gouvernement devrait être visitée par les inspecteurs, voilà, ce semble, une proposition raisonnable et tout-à-fait conforme à l'esprit de nos institutions, car s'il est une doctrine incontestée parmi celles qui régissent dans ce pays l'administration de la chose publique, c'est assurément la doctrine du droit d'investigation sur l'emploi des crédits ouverts par la législature. Le peuple, par ses représentants autorisés, vote chaque année une somme considérable pour venir en aide à la grande œuvre de l'éducation, et il doit être renseigné sur l'usage qu'on en fait.

“ Je comprends l'objection que peuvent formuler les directeurs de certaines maisons. Il est possible que les inspecteurs ne soient pas leurs égaux, et qu'ils regardent comme indigne d'eux de passer par l'inspection officielle. Mais là n'est pas la question. Il ne s'agit pas d'humilier le corps enseignant devant tel homme, mais seulement de permettre à l'Etat de savoir de quelle manière on emploie l'argent distribué sur demande.

“ Cette inspection serait-elle utile? Je pense qu'elle ne trouverait rien à reprendre à l'enseignement proprement dit, mais, au point de vue de l'hygiène, elle aurait à réclamer des réformes.

“ Les collèges et les couvents subventionnés devraient faire, de plus, au Surintendant un rapport sur leur méthode d'enseignement, sur leurs progrès durant l'année, sur les réformes ou les innovations dont ils ont fait l'essai, en un mot sur le mouvement intellectuel qui s'opère sous leur direction. A cela chaque maison gagnerait d'être plus connue dans le pays et à l'étranger, et de faire bénéficier de son expérience tout le corps enseignant.”

Il est à supposer que la question sera tranchée par le gouvernement lui-même, lorsque l'année prochaine, en exécution de la promesse du premier ministre, il proposera une loi pour réorganiser l'inspection des écoles.

Nos maisons d'éducation ont de légitimes susceptibilités qu'il faut respecter, mais il est bien possible de satisfaire en même temps aux exigences non moins légitimes du public. C'est une affaire de bon vouloir et de bon promis.

CONGRÈS CATHOLIQUE.

Discours de l'Honorable Gédéon Ouimet, C. R., prononcé à Québec, le 26 juin 1880, sujet. L'Eglise et l'Etat dans l'enseignement.

Messeigneurs et Messieurs,

Dès que l'opinion unanime eut consacré cette belle idée de réunir dans la cité de Champlain, à l'occasion de notre fête nationale, tous nos compatriotes épars sur la terre d'Amérique, les membres du Cercle Catholique de

Québec voulurent faire participer leurs frères des autres pays à cette grande manifestation patriotique.

En agissant ainsi, le Cercle Catholique de Québec n'a jamais eu d'autre intention que celle de faire voir à quelques-uns de ses membres étrangers, dont la plupart n'ont jamais visité le Canada, combien sont restés vivaces chez nous les sentiments de foi et de patriotisme qui nous ont été légués par nos pères de la vieille France. Quelques-uns ont répondu à notre appel : d'autres, tout en exprimant leurs regrets, n'ont pu se rendre à notre invitation.

Si aujourd'hui nous devons nous réjouir de posséder au milieu de nous des hommes dont les noms sont souvent cités dans les annales catholiques, nous n'en avons pas moins à regretter l'absence de quelques-uns des plus vaillants champions de notre cause. Parmi ceux-ci, qu'il me soit permis de citer M. Lucien Brun, l'énergique défenseur des droits du catholicisme dans les chambres françaises et M. le comte Albert de Mun, l'ardent apôtre des cercles d'ouvriers en France, dont la parole éloquentes et convaincues sait faire vibrer avec tant de force les fibres religieuses et patriotiques.

Aux regrets bien naturels que j'éprouve comme vous tous, de l'absence de ceux de ces messieurs qui devaient donner un relief inaccoutumé à notre fête de St. Jean-Baptiste se joint un sentiment d'une haute nature et qui m'est tout personnel. Si M. le comte de Mun était venu au milieu de nous, il vous aurait entretenus de l'importante question de l'enseignement, lui manquant j'ai été prié de le faire à sa place.

En acceptant, je ne me suis point dissimulé, Messeigneurs et Messieurs, combien était lourde la succession qui m'était imposée; aussi, veuillez bien ne point prendre pour de la présomption ce qui n'est de ma part que de l'obéissance aux désirs des organisateurs de cette séance.

Je me bornerai à remplacer l'éloquente improvisation que M. le comte de Mun n'aurait pas manqué de vous faire par quelques aperçus du système d'éducation en vigueur dans notre province.

Dans un jeune pays comme le nôtre, si l'on tient compte surtout des difficultés que les promoteurs de l'Instruction publique ont eu à surmonter, nous avons bien quelques droits d'être fiers, je ne crains pas de le dire, du développement qu'à atteint l'enseignement.

Il est vrai que dès les premiers temps de notre histoire en 1616, nous voyons les Récollets, amenés par Champlain, s'efforcer d'inculquer quelques notions d'éducation aux populations indigènes et aux enfants des rares colons français établis au Canada à cette époque.

Nous devons pas oublier non plus que quelques années plus tard, en 1697, un collège se construisait à Québec et que deux ans après, Mme de la Peltrie et la Mère de l'Incarnation ouvraient les portes du couvent des Ursulines, qui fut la première école de filles établie en la Nouvelle-France, et qu'en 1663 Mgr de Montmorency Laval, premier évêque de Québec et du Canada, fondait dans la ville métropolitaine un grand séminaire, auquel il adjoignait cinq années après le petit séminaire si prospère qui existe encore aujourd'hui

Mais malgré les efforts du clergé catholique qui avait pris en mains les intérêts de l'éducation, les progrès de l'instruction en général, et ceux de l'enseignement élémentaire en particulier, ne se développèrent que péniblement et lentement pendant un grand nombre d'années.

A une époque qui n'est pas bien éloignée de nous, en 1836, époque vers laquelle on s'occupait de regulariser le système de l'instruction très incomplète encore, les statistiques établissent qu'il n'y avait que 1321 écoles fréquentées par 36,000 élèves des deux sexes environ. Aujourd'hui, bien que nous n'en soyons pas encore arrivés au résultat que nous avons le droit d'espérer, nous comptons, 4,282 écoles fréquentées par 239,808 élèves. La moyenne, comme il est facile de le constater à première vue, est considérable, en regard au chiffre de la population.

Il est vrai de dire que ce résultat, tel qu'il est, n'a pas été obtenu sans peine. Les travaux de mes deux prédécesseurs, le regretté Dr Meilleur et l'hon. M. Chauveau, et mes faibles efforts depuis que j'ai l'honneur d'occuper la charge de Surintendant de l'instruction publique de cette province, sont là pour l'attester.

Mais il ne faut pas oublier que c'est à notre clergé surtout que nous devons en grande partie le développement de notre instruction publique. Il en a toujours été le préconiseur le plus fervent, et de tout temps l'a encouragé de sa parole et soutenu de sa bourse. C'est à lui que nous le devons si aujourd'hui nous sommes en état de rivaliser, sous le rapport de l'enseignement supérieur, avec tous les pays du monde.

A ceux qui trouveraient prétentieux l'assertion que je viens de faire, je dirais quelle est confirmée de la manière la plus complète par les statistiques scolaires. En effet, si nous les consultons, nous trouvons que seize pour cent environ de notre population fréquentent les écoles. On comprendra combien cette moyenne est comparativement forte, si l'on considère qu'elle n'est que de quinze pour cent en Prusse et en Suisse, et de treize seulement pour cent en France, et chacun sait que ce sont les trois pays d'Europe où l'instruction est considérée comme étant la plus répandue.

Vous voyez donc, Messieurs et Messieurs, que notre lot n'est pas tant à dédaigner et qu'avant longtemps je l'espère, nous pourrions constater les bons effets de cette semence que nous répandons aujourd'hui au milieu de notre jeune population.

Quoique dans l'enseignement notre clergé prenne une part active, je devrais dire prééminente, nous comptons aussi, à côté d'institutions de plus ou moins grande importance régies par des prêtres et par des religieuses, des établissements du même genre dirigés par des laïques qui assez souvent appartiennent à la religion protestante. Jamais le contact fréquent provenant de cet état de choses n'amène de froissements religieux; il n'a produit jusqu'ici qu'une noble émulation de nature à contribuer considérablement au progrès général.

Notre enseignement se divise en trois classes :

- 1o. L'enseignement supérieur.
- 2o. L'enseignement secondaire.
- 3o. L'enseignement élémentaire.

Il est admis que nous avons un nombre relativement considérable de maisons affectées à l'éducation supérieure, et j'ai le plaisir de leur rendre ici cette justice, de dire que toutes ont su les rendre recommandables et dignes d'être encouragées.

Nous possédons trois universités qui ont le pouvoir par chartres royales de conférer des degrés dans les sciences et les lettres.

En premier lieu je citerai l'Université Laval qui,

comme chacun s'accorde à le reconnaître est une des maisons de haute éducation des plus complètes qu'il y ait sur le continent américain; puis, les excellentes universités protestantes anglaises McGill à Montréal, et Bishop's Collège à Lennoxville.

Viennent ensuite un assez grand nombre de collèges dont les cours classiques sont aussi complets qu'en aucun pays du monde.

Dans la seconde catégorie nous trouvons l'école polytechnique de Montréal où l'on enseigne les différentes branches des arts et des sciences et qui a donné jusqu'ici des résultats exceptionnellement satisfaisants et a fourni un certain nombre de sujets remarquables. Plusieurs jeunes gens sortis de cette école occupent d'excellentes positions comme architectes ou ingénieurs dans les différentes provinces du Dominion et ailleurs; les écoles normales Laval à Québec, Jacques-Cartier et McGill à Montréal d'où sont sortis la plupart des instituteurs distingués qui constituent le noyau principal de notre corps enseignant; les *High-Schools* de Québec et de Montréal; un grand nombre d'académies catholiques et protestantes et les excellentes maisons dirigées par les Frères des écoles chrétiennes.

Toutes ces institutions, à l'exception de l'Université Laval et des Séminaires de Québec et de Montréal, reçoivent une subvention de l'état sur les sommes accordées, comme aide, à l'instruction publique.

Mais pour nous, Messieurs et Messieurs, ce qui doit présenter le plus d'intérêt, c'est le développement qu'a acquis, comme je le faisais remarquer il y a un instant notre instruction élémentaire, c'est-à-dire, la seule qui, le plus souvent, soit à la portée des classes peu aisées de nos campagnes, et qui, dans tous les rangs de la société, sert de base à une instruction complète et dont dépend souvent l'avenir des enfants qui la reçoivent.

Je vous dirai en peu de mots sur quoi repose notre système scolaire élémentaire qui a été considéré comme un des plus parfaits qui existent, par les hommes spéciaux chargés pendant la grande exposition de Paris, d'examiner les résultats obtenus par les systèmes scolaires en vigueur chez les différents peuples du monde, et qui a valu à la province de Québec, quatre diplômes, quatre médailles de bronze et quatre distinctions honorifiques de premier ordre.

Pour l'application de ce système d'éducation, la province est divisée en municipalités scolaires, régies par cinq commissaires d'écoles. Mais quand, dans une localité il existe un certain nombre de familles qui ne partagent pas les croyances religieuses de la majorité des habitants, celles-ci ont le droit d'avoir pour leurs enfants des écoles séparées qui sont contrôlées alors par trois syndics. Chacune de ces écoles reçoit alors du gouvernement une subvention proportionnée au nombre d'enfants d'âge de fréquenter les écoles. Le montant que le gouvernement débourse ainsi chaque année s'élève au chiffre assez rond de \$163,000.

Commissaire et Syndics d'écoles.

Ce dualisme est le corollaire du dualisme des religions et des nationalités qui se partagent le pays. L'état protège également le français et l'anglais et autant les deux croyances religieuses. De fait l'état s'unit aux deux cultes et en matière d'éducation, il n'autorise pas une école à être athée; mais s'il lui demande d'être chrétienne pour lui accorder ses secours, il n'exige pas qu'elle appartienne à une église plutôt qu'à une autre. Liberté pleine et entière sous ce rapport; et de là, harmonie parfaite dans la population.

Ces deux corps de commissaires et de syndics représentent le peuple. Donc, pas de conflit de religion, ni de nationalité.

Nous n'avons pas de conseils, encore moins de leçons à donner à l'étranger ; mais il nous est permis de nous féliciter d'avoir su appliquer si avantageusement pour nous le grand principe de la liberté d'enseignement.

Des inspecteurs d'écoles, au nombre de trente six, sont tenus de faire, deux fois par année, la visite de chaque école et de fournir au département de l'instruction publique un état détaillé de leurs opérations.

Enfin, pour aider le Surintendant dans ses travaux d'administration, on lui donne un conseil composé d'hommes hautement recommandables et offrant par leur honorabilité et leurs capacités reconnues toutes les garanties désirables, nommés par le gouvernement et choisis dans les différentes parties de la province. Qu'il me suffise de dire que dans ce conseil formé de dix sept catholiques et de huit protestants ontrent de droit les huit évêques de la province, chacun d'eux représentant son diocèse qui se trouve être pour lui une division scolaire dont il surveille la direction morale et intellectuelle. Ce conseil général se divise en comités catholique et protestant, le premier composé de dix-sept membres, et le second de huit, ces derniers étant autorisés par la loi à s'adjoindre cinq membres supplémentaires.

Le conseil général de l'instruction publique est présidé par le Surintendant dont la mission est de faire fonctionner sur les rouages de notre système scolaire.

Je pense, Messieurs et Messieurs, que je ne pourrais terminer le court résumé que je viens de vous faire de notre système scolaire sans appeler votre attention sur celui qui en est la cheville ouvrière, l'instituteur dont le rôle effacé n'est pas toujours, tant sans faut apprécié à sa juste valeur. On tient généralement peu de compte de la somme considérable de dévouement que doivent posséder les instituteurs et les institutrices qui se consacrent à l'instruction de nos enfants. On oublie trop souvent que les personnes qui se livrent à l'enseignement exercent une sorte de sacerdoce et ne font pas un métier. On ne se rappelle pas assez que leurs fonctions sont toutes intellectuelles et morales, et qu'elles sont responsables vis-à-vis de la société tout entière des enfants qui leurs sont confiés et dont elles peuvent si facilement fausser le cœur et le caractère, si elles ne possèdent pas la vocation de l'apostolat auquel elles se sont vouées. Car, si l'instruction fait des savants, l'éducation morale et chrétienne seule fait de bons citoyens. Et que donne-t-on à l'instituteur en échange de tant de dévouement du sacrifice des plus belles années de sa jeunesse, et souvent de sa vie toute entière : rien ou à peu près rien. Le plus souvent une vieillesse nécessitante attend ceux qui se sont ainsi dévoués à l'accomplissement de leurs devoirs difficiles.

Dans notre province, nous devons le reconnaître Messieurs et Messieurs, l'Eglise et l'Etat se sont toujours donné fraternellement la main pour toutes les questions importantes en rapport avec l'éducation ; tous les deux ont une mission à laquelle ils ne peuvent faillir sans qu'ils en résulte aussitôt de profondes perturbations dans l'ordre social.

De tout temps l'Eglise a été la grande éducatrice du genre humain. Dans les âges les plus reculés nous voyons le sacerdoce investi de la glorieuse prérogative de conserver le dépôt précieux des traditions et des connaissances, et de répandre autour de lui la lumière de la sagesse dont il était le gardien vénéré. C'est ce que l'on constate chez le juif et chez les nations mêmes qui ne possédaient qu'une vague idée de la révélation primitive. Plus tard, lorsque l'Eglise vint donner au monde des doctrines civilisatrices, son œuvre de régénération ne fut rien autre chose qu'une œuvre d'éducation. Il lui fallut frapper les intelligences et agir sur les cœurs. Elle frappa les intelligences, en établissant la supériorité

des dogmes de la vérité sur les superstitions païennes et les fictions mythologiques. Elle agit sur les cœurs en y introduisant la morale évangélique qu'elle fit triompher des passions honteuses auxquelles l'abjection humaine avait élevé des temples.

Et quand les races barbares poussées par le souffle de Dieu, firent couler l'empire romain sous leurs impétueux élan, l'Eglise, au nom du Christ, les instruisit et les civilisa. Ce fut elle qui, pendant les premiers siècles conserva au fond de ses monastères et de ses abbayes ces précieux documents auxquels vinrent puiser plus tard ceux qui s'étaient donné la mission d'enseigner ou de combattre par la parole et par la plume.

La plus grande et la première institutrice des femmes dès l'âge où l'intelligence de l'enfant commence à se développer, l'Eglise s'approche de lui et lui parle le seul langage qu'il puisse encore comprendre. Par des images qui n'appartiennent qu'à elle, elle provoque chez lui l'admiration de ce qui est beau et lui inspire l'horreur de ce qui est mal. Elle en fait des hommes à l'âme vigoureusement trompée ; prêts à affronter sans fléchir les tourmentes sociales.

Faire des citoyens utiles à la société et à leur pays, telle a toujours été l'œuvre de l'Eglise.

Le rôle de l'Etat dans l'éducation du peuple est aussi d'une grande importance, car de la culture intellectuelle des individus dépend le bonheur et la prospérité des nations.

L'Etat est donc grandement intéressé à encourager une éducation saine et morale, car il est le premier à bénéficier des lumières et des vertus qu'elle aura développées.

Un peuple qui appliquerait rigoureusement les principes bien entendus du vrai, du bien et du beau serait le premier peuple du monde. Il offrirait le spectacle d'une civilisation incomparable où tout fleurirait à la fois, les lettres, les sciences, les arts, les industries, réglées par l'alliance harmonieuse de la religion et du patriotisme.

Ainsi, Messieurs et Messieurs, deux grands intérêts se rencontrent sur ce même terrain : l'intérêt religieux et l'intérêt social ; mais entre les deux il ne doit pas y avoir conflit, il doit y avoir concours. A l'Eglise il faut des chrétiens, à l'Etat il faut des citoyens. Or, comme entre ces deux qualités il y a des relations intimes et profondes, comme le chrétien sincère est toujours un bon citoyen, l'Eglise et l'Etat doivent combiner leurs efforts pour en arriver à la réalisation de cette œuvre sublime : l'élévation de l'homme.

Voilà l'idéal d'un vrai système d'éducation nationale ; l'Eglise exerçant son influence civilisatrice et son action souveraine sur le cœur, le caractère et l'intelligence ; l'Etat travaillant de son côté, à multiplier les centres d'activité intellectuelle par la généreuse et équitable distribution de nos deniers, par des récompenses accordées au vrai mérite, par le soin qu'il apporte au choix de ceux à qui il confie la direction de sa jeunesse, par sa tendance constante à élever le niveau intellectuel et moral des générations qui grandissent. C'est cette union féconde de l'Eglise et de l'Etat, dans ce travail éducatif qui donne à un peuple les plus sûres garanties de prospérité pour le présent et de sécurité pour l'avenir.

Messieurs et Messieurs, cet idéal théorique d'une éducation parfaite auquel je songe parfois, quand j'approfondis toutes les responsabilités des devoirs de la charge que je tiens de Dieu et de mon pays nous ne l'avons pas encore atteint dans la pratique. Mais, espérons-le, grâce aux éléments que nous possédons, la Province aidant, notre système produira, sinon des hommes parfaits, car ils n'en existent pas sur la terre, au moins d'excellents chrétiens et des citoyens.

TRIBUNE LIBRE.

L'INSTITUTEUR.

L'Instituteur dans une paroisse est l'auxiliaire du Curé ! Elle est donc grande, elle est donc belle la mission de ces hommes dévoués qui sacrifient leurs veilles, leur liberté, leur santé même aux soins des jeunes enfants. Avant de faire partie de cette classe d'hommes si dévoués et si indispensables dans la société, je ne comprenais pas tout le mérite qu'il y a à sacrifier ainsi ses plus belles années à l'instruction de la jeunesse. En effet si la tendre mère apprend à son petit nourrisson assis sur ses genoux, si elle lui apprend, dis-je, à jégayer le doux nom de Jésus, n'est-ce pas le prêtre et l'instituteur qui lui apprennent à le connaître ? Car dans nos écoles canadiennes, grâce à Dieu, on cherche avant tout à inculquer dans les jeunes cœurs les principes de la morale chrétienne. Cela est dû à notre clergé qui, animé du zèle des véritables apôtres, a érigé dans notre métropole, dans notre belle et grande ville de Montréal, des maisons d'éducation où les jeunes gens vont puiser les saines doctrines pour les répandre ensuite dans les campagnes, au milieu de nos jeunes Canadiens.

Ces instituteurs sont admirablement dirigés par des personnes sages et éclairées. Les professeurs sont choisis parmi nos instituteurs qui se sont le plus distingués, et il ne faut pas en douter, les études qui se font aux écoles normales de notre pays, pour préparer les jeunes gens à la vie laborieuse du professorat, marchent rapidement.

Il faut en conclure qu'un jeune homme bien disposé, qui a fréquenté pendant trois ou quatre ans les cours de ces maisons d'éducation, ne peut manquer de remplir convenablement les devoirs d'un digne instituteur. Mais quelle perspective d'avenir ce même jeune homme peut-il entrevoir dans cet état, lorsqu'il gagne à peine de quoi se nourrir et s'entretenir ! En effet, jugez vous-mêmes combien doit être précaire la position d'un instituteur qui, tout en comptant sur de bien faibles honoraires, est encore incertain sur l'époque où il doit les recevoir ! C'est cependant ce qui a lieu dans la plupart de nos campagnes où l'instituteur est obligé d'attendre que les retardataires paient leurs cotisations, avant de toucher son salaire.

Ce qui serait bien mieux alors, c'est que le gouvernement se chargât de payer les instituteurs par trimestre en retirant lui-même les sommes levées dans chaque municipalité pour l'entretien de leurs écoles. De cette sorte au moins, l'instituteur pourrait compter sur son argent, quelle que minime qu'en soit la somme.

Je ne saurais trop réclamer sur ce point l'attention des personnes influentes et amies de l'éducation, afin qu'elles plaident la cause des instituteurs. Ce n'est pas que je veuille en tirer mon profit, car outre que ma santé est déjà assez délabrée, je sens faiblir mon courage de vingt ans devant la tâche pénible que j'ai assumée. Il est temps de remédier au mal, car la plupart des jeunes gens abandonnent cette ingrate carrière pour embrasser d'autres positions sociales.

Puisse ma faible voix être entendue de notre bienveillant Surintendant de l'éducation et que cette humble remarque puisse contribuer à améliorer le sort de l'instituteur.

FERDINAND RIOUX,
Instituteur.

Cacouna.

PÉDAGOGIE GÉNÉRALE.

De la méthode des salles d'asile dans l'enseignement primaire (1).

"S'il y a des enfants tranquilles et muets, qui restent sages, comme on le dit avec une irréflexion ou une ignorance dont je m'étonne, qui ne rient, ni ne rient, ni ne remuent, ce sont des enfants morts, enterrez-les, dit M^{me} Pape-Carpantier (2)."

On ne saurait blâmer d'une façon plus saisissante ces formules banales qui sont, hélas ! dans toutes les bouches.

Mais s'il y avait encore, quelque part, un enseignement factice, ne vivant pas, ne parlant pas, ne conversant pas avec l'élève, en un mot, un fatras de leçons mortes, n'est-ce pas qu'il faudrait aussi l'enterrer ?

Bien certainement.

Soulement, il y a un obstacle. Les leçons données par cet enseignement sont mortes, oui. Mais l'enseignement lui-même n'est pas mort. Il faut le tuer et le ressusciter sous une forme agissante et parlante.

C'est à cette œuvre qu'a travaillé, toute sa vie, la femme éminente dont nous venons de citer le nom, en rappelant quelques-unes de ses paroles.

Plus de vingt volumes sont tombés de sa bouche et de sa plume pour répandre sa doctrine didactique ; mais un seul suffit à les résumer tous. C'est celui que nous annonçons en tête de cet article. Les mémoires, même ingrates, pourraient sans peine le retenir tout entier, le savoir par cœur.—Par cœur ! mot charmant, qui dit naïvement que l'on aime de tout son cœur ce que l'on a bien compris, ce que l'on sait bien.—Tous ceux qui ont appris à lire devraient l'avoir lu. Mais, au moins, que les professeurs de l'enfance, que les professeurs de tous les âges le connaissent et le méditent.

Ah ! s'il nous était donné d'aider un peu à ce résultat en entr'ouvrant cette brochure devant les lecteurs de la Revue.

I

Substituer à l'enseignement ordinaire celui de la salle d'asile.

Que les méthodes abstraites, amoureuses des formules plus ou moins scientifiques, cèdent la place à la méthode naturelle, physiologique, qui montre avant de démontrer.

Voilà toute la pensée de M^{me} Pape-Carpantier.

Qu'est-ce à dire ?

"Qu'il faut partir de ce principe évident que l'enfant ne prend connaissance de ce qui l'entoure qu'au moyen de ses sens, et qu'il importe donc de s'appliquer d'abord à les exercer, ensuite à en surveiller l'action régulière, afin qu'ils puissent recevoir d'une manière exacte les impressions du dehors et les transmettre sans erreurs à l'intelligence intérieure (3)."

"Préoccupez-vous de l'enfant avant de vous préoccuper de l'enseignement lui-même (4)." Mesurez-lui la nourriture intellectuelle en occupant ses yeux, ses oreilles, pour éveiller son esprit peu à peu, au lieu d'y entasser pêle-mêle trop de notions à la fois.

En d'autres termes, préparez des leçons courtes, attrayantes, vivantes, empruntant leurs éléments à la nature extérieure, sollicitant l'enfant, l'interrogeant, faisant,

(1) Conférences faites aux instituteurs réunis à la Sorbonne, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867, par M^{me} MARIE PAPE-CARPANTIER. Deuxième édition. Paris, Librairie C. Delagrave, 15, rue Soufflot.

(2) Page 9.

(3) Page 11.

(4) Page 31.

appel à toutes ses forces personnelles. *Leçons de choses*, comme on les appelle.

Qui n'en voit tout de suite les résultats ?

Premier avantage. — Le concret, qui saisit tous les sens, est mis à la place de l'abstrait qui ne s'empare pas des jeunes facultés et maîtrise même difficilement les intelligences formées.

Second avantage. — Il n'y a plus de patient en éducation. L'élève se transforme en agent actif. Aussi actif que le maître, il devient son collaborateur intelligent dans les leçons qu'il en reçoit. Selon l'expression du catéchisme, *il coopère à la grâce* (1).

Mais l'application de cette méthode est encore peu étendue. C'est vrai. Est-ce une raison pour condamner la méthode elle-même ? Elle a d'ailleurs des antécédents relativement anciens.

Au XVII^e siècle, Claude Fleury, dans son *Traité des études*, disait déjà : " Il n'y a qu'à suivre la curiosité naturelle des enfants pour leur apprendre agréablement l'usage de toutes les choses qui les environnent. On les accoutumera ainsi à faire des réflexions sur tout ce qui se présente, qui est le principe de toutes les études. Il faut donc qu'ils connaissent la terre qu'ils habitent, le pain qu'ils mangent, les animaux qui les servent... (2)."

Et, en 1847, M. de Cormenin décrivait avec complaisance ces procédés d'instruction qu'il avait vu appliquer dans un bel établissement fondé à Florence par le prince Demidoff : les tableaux appendus dans la salle de l'école primaire, instruisant les jeunes enfants qui sortent de l'asile et reçoivent des leçons de dessin et d'architecture ; les objets des trois règnes de la nature placés sous leurs yeux : épis de blé, herbages, fruits, ... échantillons de terre, pierres, plâtre, cuivre, etc..., animaux empaillés. Puis, des leçons de mécanique, des leçons sur l'anatomie de l'homme intérieur, le jeu des organes. Et tout cela s'enseignant comme par récréation, sans efforts, sans contrainte (3).

Donc, quo ceux — et il en est — qui ont horreur des nouveautés, se rassurent un peu. La leçon de choses n'est pas née d'aujourd'hui.

Veut-on voir maintenant fonctionner quelques-unes de ses applications ? Les voici.

II

Pour la lecture d'abord, la première des sciences, le premier des arts.

La mémoire est une faculté essentiellement passive; nous n'arrivons à elle que par le corps et le mouvement. Que la lecture soit, pour l'enfant, la représentation des mots *parlés* et non des mots *écrits* (4). Au lieu de lettres isolées comme dans l'écriture, offrons-lui des sons et des articulations, comme dans la parole.

Ensuite, à chaque son ou articulation joignons une idée qui s'y rapporte : à l'U le coup de fouet du cocher, à l'R la roue, à l'A l'idée de surprise, d'étonnement. Ce sera là le *clou* solide auquel *s'accrocheront*, à la fois, le souvenir du son et la forme des lettres qui le représentent.

Enfin, que cette idée se reproduise extérieurement par un geste imitatif ; et voilà le mot *ancré* dans la mémoire de l'élève par le triple souvenir de l'*œil*, de l'*idée* et du *geste*, c'est-à-dire par le concours de toutes ses facultés actives (5). — C'est ainsi que s'exprimait textuellement M^{me} Pape-Carpantier, dans sa première conférence aux instituteurs, à Paris, en 1867.

(1) Page 17.
(2) Page 14.
(3) Page 16.
(4) Page 18.
(5) Page 19.

Qui se permettrait de rien changer à des formules aussi parfaites ? Et aussi, qui les oubliera après les avoir lues, même une fois ? Comme tout ici fait image, et image saisissante ! Et, comme la logique la plus rigoureuse s'accorde de ces figures si exactes ! Une idée qui se *plante* comme un *clou* et à laquelle *s'accrochent* le son et la forme des lettres. Puis, cette solidité du souvenir représentée par l'action de l'*ancrer* fixé au fond des mers. — Quand on parle cette langue, c'est qu'on a le génie de l'éducation.

La lecture apprise, il faut se mettre en communication avec les choses et les hommes.

Qu'est-ce que le pain, cet aliment indispensable de tous les jours ? Expliquez-le donc à l'enfance à l'aide de définitions abstraites ! Que d'efforts et quel mince résultat ! Au contraire, captivez ses yeux, et un quart d'heure à peine suffira pour le mettre au courant.

Apportez de la farine, et à cause de sa couleur blanche, commune à plusieurs autres objets, — on sait que la couleur est le premier phénomène qui frappe la jeune imagination ; — distinguez bien la farine qui nourrit du plâtre qui empoisonne. A côté de cette farine, placez la gerbe de froment, ou herbe d'abord, et puis tout à fait mûre, en indiquant comment, en quelle durée de temps et à quelle époque de l'année se produit la transformation.

Mais il a fallu féconder la terre et l'entr'ouvrir. Avec un couteau ? Non, mais avec une charrue. Ayez donc une petite charrue sous la main et faites-la rouler sur ses roues. Mais n'est-ce que la charrue qui roule ainsi ? Agrandissez l'horizon, placez sur le petit appareil roulant le tube qui représente un canon ; et voilà un instrument de vie changé en instrument de mort.

La paix et la vie ; la guerre et la mort : quel contraste ! Mais l'enfant n'a pas besoin de savoir le mot de *contraste*, un peu dur, difficile à prononcer. L'idée représentée par ce son sautera à ses yeux, qui, sans fatigue, mieux que cela, attirés, fixés et séduits, apporteront à son esprit une pensée, une opposition de pensée qui n'en sortira plus. Ajoutez quelques mots simples sur la vie qui vient de Dieu, sur la mort prématurée, violente, que l'homme inflige à son semblable ; et les horizons s'étendent devant l'enfant, qui n'aura même pas eu besoin de vouloir pour penser et qui se laissera bercer par votre parole.

Afin d'expliquer le vêtement et son utilité, mêmes procédés. Exposez devant les enfants le lin, le chanvre, le ver à soie attaché à la branche du mûrier, le cocon, la soie naturelle, la soie dévidée, et donnez quelques notions de la mécanique qui transforme tous ces produits. Les promenades du jeudi dans les ateliers et les usines compléteront ensuite l'éducation pour les plus grands.

La maison, avec ses divers éléments, peut aussi passer tout entière sous l'œil des jeunes auditeurs. Quelques tiges de fer, quelques petites pièces de bois réunies en plancher, quelques petits cubes représentant les moellons...

Pour la locomotion, une voiture mignonne, un petit navire, un petit wagon, roulant sur de petits rails... ; et toujours, après chaque explication, une idée élevée qui la domine et la complète.

Ainsi, après la leçon sur la locomotion, par exemple, glorification du progrès incessant, qui de la petite carriole est monté au grand wagon. Toujours plus haut, toujours plus haut, plus haut encore, s'écrie l'homme ! qui ne s'arrête jamais dans sa course (1). Ou bien encore, quelle joie de se rapprocher de plus en plus de tous ses semblables, de se tendre la main à travers la distance, pour réunir les cœurs et les intelligences !

(1) Page 71.

III

Voilà la leçon de choses à l'école primaire

Mais ne peut-elle s'appliquer et réussir quo dans ce milieu ?

Non certes. Partout elle sera une source de vie et d'instruction, en habituant l'esprit à l'observation et à l'attention. N'est-ce pas une vraie leçon de choses qui a révélé à Newton la loi de la pesanteur et de l'attraction des corps les uns vers les autres ? Il a vu tomber la pomme, et il s'est dit : Point d'effet sans cause, cherchons. Il chercha, il chercha avec ardeur et trouva (1)

Tel est le germe de toutes les méthodes expérimentales, qui n'admettent que les solutions cherchées et rencontrées après maintes observations. Sous leur influence, plus de jugements préconçus, plus d'hypothèses, plus de conclusions hasardeuses, mais la vérité avec tout son charme, n'empruntant rien aux fictions et aux chimères

N'a-t-on pas déjà appelé leçons de choses ces grandes et belles leçons scientifiques, faites à la Sorbonne, dans les soirées d'hiver, par les plus savants professeurs de Paris ? Que sont-elles, sinon de véritables démonstrations expliquées ?

Ce n'est pas tout encore. Et, ici, nous revenons à l'école primaire.

Transformé par cette nouvelle méthode, le maître n'est plus l'épouvantail des enfants. Il devient un ami, un peu plus âgé, qui les prend doucement par la main pour les faire promener dans le jardin de la nature et leur expliquer tout ce qui sent, tout ce qui vit.

Il n'a plus de férule, il n'a plus de fouet. Ses mains sont remplies d'objets variés et attrayants. La robe de pénitence, le bonnet d'âne, les baisers à la terre : tout cela a disparu. — La punition ne sera plus d'écouter le maître et de suivre ses leçons dans telle ou telle posture. Au contraire, le vrai châtement sera d'être privé de la leçon de choses, dont le souvenir suivra l'enfant, comme un compagnon aimé, de l'école à la maison, et qui l'arrachera à son lit tous les matins, se hâtant pour aller lire une nouvelle page du livre que l'on a entr'ouvert la veille devant lui.

Promesses vaines, rêves décevants, nous dira-t-on

Non. Ces résultats, nous les touchons de l'œil et du doigt. Déjà, dans plusieurs écoles, ils sont obtenus et nous les avons constatés nous-mêmes : cette ardeur enfantine qui s'éveille, ces regards tendus vers le maître ou la maîtresse qui dit la leçon de choses, la joie de savoir répondre à une question nouvelle, de deviner la demande qui suivra.

Mais que l'on fasse mieux encore. Que l'on s'imprègne de l'âme de M^{re} Pape, que l'on s'inspire de la forme animée qui enveloppe toutes ses pensées, et nul ne pourra résister à tant de cœur, de charme et d'éloquence.

Son cœur. — Écoutez-la parler du plus petit insecte, de la bête à bon Dieu. " Voyez, disait-elle, dans sa troisième conférence aux instituteurs, le riche feuillage de ce beau chanvre ? Et vraiment j'y vois courir encore une jolie petite bête à bon Dieu. Ne négligez pas ce détail : la nature est hospitalière et bonne. Elle laisse vivre tout ce qui a reçu la vie. Il est bon d'apprendre aux enfants à faire comme elle. Non, sans doute, qu'il soit d'un haut intérêt qu'une bête à bon Dieu, un insecte quelconque, existe ou n'existe pas. Mais ce qui importe à un très haut degré, c'est que les enfants apprennent à respecter la vie. Qu'ils soient préservés de l'affligeante et trop commune habitude de ne pouvoir passer à côté d'une petite bête inoffensive, et créée par Dieu, sans l'écraser... (2). "

(1) Page 66.

(2) Page 39.

Le charme et le piquant de sa parole. — Lisez l'histoire du petit Alsacien Hans Bader, puni d'avoir déchiré ses habits de drap et obligé de porter un pantalon de cuir que lui fabriqua son père (1).

Son éloquence. — Nullement cherchée, mais simple expression de l'épanouissement naturel d'une âme à laquelle n'est étrangère aucune des harmonies qui unissent les choses aux hommes et aux grandes idées. — Ainsi, elle tient à la main un chiffon de soie qu'elle montre aux enfants. Elle explique d'abord comment se forme ce tissu, puis elle le voit :

Servant aux ornements du culte qui est la forme extérieure de la Religion.

Formant l'écharpe du magistrat dans l'exercice de son ministère, quand il représente la Loi,

Fournissant l'étoffe de nos drapeaux, qui représentent la Patrie (1).

Mais nous ne pouvons pas tout citer.

Un mot suffit d'ailleurs, maintenant, pour caractériser tout le livre.

Avant d'avoir été écrit, il a été parlé, avant d'avoir été parlé, il a été vécu, c'est-à-dire qu'il a été parlé ; au fond du cœur. Et c'est à cela qu'il doit de réchauffer en instruisant.

Depuis l'année 1867, sa doctrine a été versée généreusement dans l'esprit des 1,500 instituteurs appelés à Paris par l'Exposition. Et c'est après avoir été formulée devant eux qu'elle a été imprimée.

Maintenant deux nouvelles consécérations lui ont été récemment données.

Victor Hugo a mis quelques lignes à son frontispice.

" Noble travail, a-t-il écrit, qui contribuera à la conduite meilleure, plus sûre et plus habile des générations nouvelles, et qui sait faire germer dans les âmes la foi en Dieu, non par des chimères et des mensonges, mais par la contemplation réfléchie de son œuvre immense. "

Puis quand, ces jours derniers, le législateur français a fondé le grand conseil de l'instruction publique, il a admis parmi les électeurs des six délégués de l'instruction primaire, la directrice du cours Pape-Carpantier, voulant ainsi que l'œuvre et la doctrine de cette femme d'élite fussent représentées, au moins indirectement, parmi les éléments de la plus haute expression des forces de l'enseignement dans notre pays.

Quant à moi, en signant ces lignes, je n'ai eu qu'un but : payer un tribut d'admiration à la mémoire de celle qui a tant fait pour l'éducation de la jeunesse française.

HENRI ROZY,

Professeur à la Faculté de droit de Toulouse,
Délégué cantonal pour l'instruction primaire.

De la préparation des classes dans les écoles primaires.

Il ne suffit pas d'expliquer des leçons et de corriger des devoirs pour obtenir des résultats satisfaisants : le succès réside surtout dans la manière dont l'enseignement est fait.

Si, au moment de commencer une leçon de lecture, par exemple, on prend le sujet au hasard, est-on sûr de donner convenablement toutes les explications que la leçon comporte ?

Le temps nécessaire pour chercher un devoir qui n'a pas été préparé avant la classe est un temps perdu pour les élèves. Prend-on le premier venu, ou sera alors l'enchaînement des exercices, qui fait du devoir du jour la suite de celui de la veille ?

(1) Page 43.

(2) Page 42.

Les enfants sont observateurs ; ils remarqueront bientôt l'embarras et l'insuffisance de celui qui est chargé de les instruire. Quo deviendra alors l'autorité morale du maître, autorité si nécessaire à la bonne direction d'une école, et d'autant plus précieuse qu'elle est le résultat de l'obéissance volontaire et de la confiance des enfants ?

Donc l'instituteur qui veut remplir toute sa mission mettra la préparation de la classe au nombre de ses obligations journalières.

« Je ne conçois pas, dit Barreau, une classe bien faite sans une préparation plus ou moins longue et toujours consciencieuse. Un quart d'heure de préparation faite par le maître vaut pour les élèves une heure de leçon en plus. »

« Sans préparation, disait, en 1867, M. Théry aux instituteurs réunis à la Sorbonne, ce n'est plus la science, c'est le hasard qui conduit l'école. Comment graduer l'enseignement, si la gradation n'a pas été méditée ? L'enseignement restera obscur, confus, sans intérêt, et de plus la conscience ne sera pas tranquille. »

Il y a deux sortes de préparations, que l'on peut appeler l'une générale, et l'autre particulière.

La première commence sur les bancs de l'école, et se continue ensuite par le travail personnel, par les conférences, par les instructions des inspecteurs, et surtout par l'expérience que les années apportent avec elles.

C'est dans la somme de connaissances ainsi acquises que l'instituteur puise tous les jours les éléments de la préparation particulière, c'est-à-dire des leçons du lendemain.

Le soir, après le travail que ses fonctions accessoires lui donnent, il se recueille, corrige ou revoit les travaux de la journée, examine les résultats obtenus, les difficultés qu'il a rencontrées, constate le mérite ou le défaut de tel ou tel procédé, réfléchit aux moyens à employer pour mieux réussir, et enfin aborde les leçons mêmes du lendemain. Chaque cours sera successivement l'objet de ses méditations, le premier ne sera pas celui qui le précèdera le moins, parce qu'il est plus difficile de parler à des intelligences non encore développées qu'à des esprits déjà quelque peu cultivés.

La leçon de *catéchisme* ne demandera que quelques instants pour préparer, s'il y a lieu, l'explication des mois. Il n'en est pas de même de l'*histoire sainte*, où le rôle de l'instituteur est, moins restreint : la leçon de chaque cours sera l'objet d'une préparation, afin que le lendemain elle puisse être faite d'une manière fructueuse à tous les élèves.

Les leçons de *lecture* ont une très grande importance, et doivent tout particulièrement attirer l'attention de l'instituteur. Il prend tour à tour le livre de chaque cours, lit la leçon, note les mots à expliquer, et prépare le développement à faire de certains passages ou le résumé de l'ensemble du sujet.

Les cahiers spéciaux d'*écriture*, très répandus dans les écoles, dispensent l'instituteur de toute préparation. S'il aime mieux composer ses modèles il en choisit le texte avec soin, et le lendemain, avant la classe ou au moment de la leçon, il le reproduit soit au tableau noir, soit sur les cahiers des élèves.

Les *problèmes* sont un puissant moyen d'instruction pratique, s'ils sont pris parmi les nombreuses questions qui se rapportent aux usages de la vie domestique. Quelques notions de théorie sont nécessaires aux élèves les plus avancés ; la réflexion fera souvent trouver quelque moyen de vaincre les difficultés que présentent les démonstrations abstraites des livres. Les questions orales doivent être à la fois intéressantes, instructives et graduées, conditions qui demandent une certaine préparation.

L'étude de la *grammaire française* comprend trois séries

d'exercices : grammaire, dictées et rédaction. Chaque règle grammaticale doit être enseignée à l'aide d'un certain nombre d'exemples bien choisis et par conséquent préparés. Une dictée ne peut être prise au hasard dans un livre, ni être expliquée à l'aventure. Les sujets de rédaction, principalement, demandent à être préparés avec soin.

Le cours d'*histoire du pays natal* a pour but l'éducation patriotique de la jeunesse. C'est en racontant aux élèves la vie des hommes qui ont illustré la patrie, en leur faisant le récit de ses gloires et de ses malheurs, qu'on leur inspire ces nobles sentiments qui forment les citoyens utiles et les soldats héroïques. Cet enseignement a beaucoup de rapport avec celui de la lecture, et demande la même préparation.

Les *petites géographies* donnent sur les villes, les comtés, les accidents naturels, etc., des notions si sommaires, qu'elles ne laissent dans l'esprit des enfants que souvenirs vagues et confus. Et pourtant que de choses intéressantes à dire, si l'on prend la peine de faire quelques recherches. Les tracés géographiques faits au tableau noir, en présence des élèves, demandent une certaine précision, qui ne s'obtient que par des exercices préparatoires.

Les leçons générales sur les choses usuelles ou *leçons de choses* doivent unir la clarté et la simplicité à la concision, elles doivent surtout être éducatives et par conséquent intéressantes, afin de tenir l'esprit des élèves en éveil. Toutes ces conditions exigent de la part du maître un savoir varié et une aptitude spéciale, qui ne s'acquièrent que par une préparation minutieuse des leçons.

Avant de faire une leçon d'*agriculture*, il est utile de se procurer un échantillon des plantes ou des graines qui font l'objet de la leçon. Si l'on veut faire une promenade agricole, il faut en préparer l'itinéraire.

L'enseignement du *dessin* consiste dans la copie des modèles et la représentation des objets. Il est nécessaire que l'instituteur apprenne la méthode en même temps qu'il l'expose, et qu'il se prépare à tracer correctement les exercices qui font le sujet des leçons.

Enfin, l'enseignement du *chant*, comme tout autre, a besoin d'une certaine préparation. Avant de faire exécuter un chant, il faut le choisir et l'étudier soi-même...

.....
Pour s'aider dans la préparation des leçons, il est nécessaire de posséder quelques ouvrages spéciaux, tels que des recueils de dictées, des problèmes, etc. Ces traités sont aujourd'hui nombreux ; il y en a qui sont très bien composés, notamment le cours d'étude de Rapet.....

Terminons par l'exposé des résultats d'une bonne préparation.

En entrant dans sa classe, l'instituteur a présent à la mémoire le travail de la veille, et, tout préparé, celui du jour. Son enseignement mis à la portée des enfants, sera à la fois instructif et éducatif. Le bon ordre et la discipline régneront dans une école où tous les instants sont mis à profit. Les élèves, constatant leurs progrès, aimeront l'école et s'y rendront avec empressement. Les heures ne paraîtront longues à personne dans un lieu où chacun se plaît et travaille. Le maître voyant ses efforts couronnés de succès et se sentant entouré de l'affection de ses élèves, éprouvera cette satisfaction intérieure qui est la meilleure récompense du devoir bien rempli. Il développera de plus en plus son instruction personnelle ; peu à peu, les rayons de sa bibliothèque se garniront d'ouvrages bien choisis, qu'il méditera et dont il fera profiter ses élèves. Toujours préoccupé de bien faire et de mieux faire, il se tiendra au courant des progrès de la science pédagogique ; il étudiera les mé-

thodes nouvelles, et les appliquera avec la prudence qu'il convient de mettre dans toute innovation, enfin, il bannira de son école la routine cette ennemie du progrès qui nous rend promptement incapables de travailler, d'enseigner et même de penser.

TMLL.

Moniteur officiel de l'instruction
publique de l'Europe (France).

LA COLÈRE.

Souffrir en silence quand on peut protester utilement, se laisser tondre la laine sur le dos, c'est tout simplement faire métier de dupe : le mouton a toujours tort et, comme le démontre la fable, le loup ne cherche que l'occasion de le croquer. Loin de nous la pensée d'ériger en système cette sotte passivité qui n'assure que trop le triomphe du méchant. Un amour platonique ne suffit pas à la justice ; elle veut que nous sachions la défendre, et la défendons *unguibus et rostro*, afin d'en étendre les bienfaits à nous-mêmes comme aux autres. Aussi, les gens qui montrent leur gloire à subir le rôle de persécuté et de victime, troublent l'ordre social plus qu'ils ne le pensent ; la palme du martyr perd son prix dès qu'on la recherche, et s'il existe une loi providentielle qu'aucun être ne peut enfreindre sans nécessité absolue, c'est l'instinct de la conservation. Il en est ainsi de rapport des peuples comme des particuliers. La nation qui ne sait pas se défendre n'est pas jugée digne de vivre, disait récemment le général Liagre ; met-elle ses intérêts matériels au-dessus de son honneur, elle ne tarde pas à perdre son honneur d'abord, puis son argent et enfin son existence même. Si l'union fait la force, la force fait respecter le droit et maintient l'union.

En un mot, la modération n'est louable et ne devient elle-même une force véritable que pour autant qu'elle n'exclut point la fermeté et l'énergie.

Cette dernière qualité, l'énergie, si indispensable dans les luttes de notre existence, gardons-nous de la confondre avec la colère, mouvement *désordonné* de l'âme contre ce qui nous blesse ; passion fougueuse, dit Larocheffoucault, qui court aux armes, sans attendre le consentement de la raison ; folie momentanée, d'après Horace et Sénèque ; l'un des sept péchés capitaux, selon l'église catholique.

Prolongée, la colère produit la haine et la vengeance, dont les conseils aveugles ont tué bien plus d'êtres humains que les plus terribles fléaux. Aussi, comme l'a dit Fléchier, « Le soleil ne doit jamais se coucher sur notre colère. »

Cette funeste passion bouleverse tous les sens, compromet la santé, décompose et enlaidit les plus belles figures, qui rappellent alors ces furies infernales que les anciens nous représentent couronnées de serpents, toujours prêtes à vomir l'imprécation, l'injure et la discorde.

Il n'est peut-être pas d'exemple que la colère ait été bonne à quelque chose : joindre l'emportement à la correction, c'est ajouter du poison à un remède salutaire.

L'homme irrité est téméraire ; ne sachant ni patienter, ni temporiser ; tandis que le véritable courage s'observe, se garantit et s'avance avec certitude.

On voit des gens tirer vanité de leurs emportements ; le beau mérite de monter un cheval impétueux, si on ne sait pas le conduire !

La violence est généralement le caractère des mauvaises causes.

« La valeur emportée n'a rien de sûr, » observe l'auteur de Télémaque, et Ségur ajoute : « La colère est l'arme de la faiblesse. »

Nous voyons en effet que les êtres les plus colériques sont les enfants, les malades, les vieillards et certaines femmes, n'en déplaise à nos aimables lectrices, ici hors de cause.

Deux ménagères étaient en train de choisir leur pot-au-feu. L'une, madame Calichet, avait jeté son dévolu sur un superbe foie de veau, frais comme l'œil et qui promettait un plat exquis, cuit dans son jus et à l'étouffée. La mère Frochon, par un malencontreux hasard, s'était élançée sur le même morceau, et chacune d'elles, ne voulant pas lâcher prise, le tirait à qui mieux mieux.

La lutte était accompagnée de roulement d'yeux furibonds et d'injures tellement grossières que je n'oserais les répéter, même en latin.

La victoire, ou plutôt le foie, reste finalement à la femme Calichet, qui s'en servant comme d'une massue, en applique un coup si rude sur la face de sa rivale, que le foie lui échappe de la main. Passait un matin qui le happa aussitôt à la grande joie des nombreux spectateurs... C'est la femme colérique qui ne rit pas !

Rien n'est plus facile que de se fâcher, rien n'est moins aisé souvent que de se taire : dompter sa colère qui bouillonne, c'est faire preuve de caractère et triompher de son plus grand ennemi.

« Comment as-tu le cœur de me battre, puisque tu es le plus fort ? » parole profonde d'une femme du peuple en guerre avec son mari.

Les êtres supérieurs éprouvent en effet naturellement le besoin de protéger, de défendre le faible et l'innocent ; et pour faire l'éloge du célèbre navigateur sir John Franklin, l'un de ses amis disait : « C'est un homme qui ne tourna jamais le dos au danger, et qui cependant était doué d'une telle tendresse de cœur, qu'il n'eût pu écraser une moustique. »

Le sage l'a déclaré : « Les forts sont les doux. »

« Les grandes âmes, a dit Sophocle, sont les seules capables d'apprécier combien il est glorieux d'être bon. »

Il semble y avoir une corrélation, une affinité intime entre la supériorité, la force et la modération. Le lion souffre les agaceries du petit chien, son compagnon de servitude ; la lionne de Florence rend un enfant à sa mère, et l'éléphant que fait trembler la terre sous ses pas, supporte les coups de son coriac.

La raison est une force, puisqu'elle résiste aux entraînements, et tout homme raisonnable sait se modérer.

Les effets extérieurs de la colère présentent beaucoup d'analogie chez l'homme et chez l'animal qui cède sans retenue à l'impulsion primitive de sa nature. Celui qui, dans sa mauvaise humeur et son impatience, se laisse aller à un flux de paroles et d'invectives, rappelle bien le chien hargneux qui aboie. L'homme grossier grince des dents et fronce le sourcil comme le singe ; il jette des malédictions, des insultes, des juréments qui rappellent les cris de la bête ; l'un et l'autre s'attaquent même aux objets inanimés.

L'antilope reçue à coups de fusil par les chasseurs, et qui comprend l'inutilité de la résistance, déchire le sol avec ses cornes et fait sauter pierres et gravier. De même, l'enfant mal élevé frappe les meubles contre lesquels il s'est cogné.

On voit des corcs de Virginie lutter des heures et des journées entières avec un acharnement sans égal. Il arrive que dans un coup de tête vigoureux, les cornes de l'un passent entre les cornes de l'autre ; l'animal, attaché dès lors à son adversaire, ne peut prendre d'élan pour les retirer, et ils périssent de fatigue et d'inanition.

Tel est le duel, lutte insensée où l'on perd tous les deux. Les chasseurs savent exploiter l'esprit de vengeance chez certains animaux. On attache une chouette près de la lisière d'un bois où, à l'aide d'un appeau, on imite

l'aigre voix du rapace nocturne. Alors rouges-gorges roitelets, mésanges d'accourir pour accabler d'injures l'ennemi sans défense et lui croquer les yeux ; et, aveuglés par leur fureur, ils viennent, se jeter étourdiment sur les branches enduites d'un gluau perfide. C'en est fait ! Le chasseur n'a plus qu'à les saisir.

« Votre colère qui pique vos ennemis vous donne la mort, dit Fénelon, en s'adressant à l'abeille, et votre folle cruauté vous fait plus de mal qu'à personne. » Cela n'est pas vrai seulement pour l'abeille. L'homme qui s'abandonne à son ressentiment ne s'attire que des regrets, au lieu des joies intimes que procure une volonté ferme et généreuse.

Heureux donc qui n'a jamais péché par colère, mais non moins heureux qui, ayant failli, sait réparer la faute commise !

JULES DE SOIGNIE. — *La Gymnastique scolaire.*

L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCRITURE.

DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

I. — Quand doit-on commencer l'étude de l'écriture à l'école primaire ?

L'écriture, qui est comprise dans la première partie de l'article 23 de la loi du 15 mars 1850, c'est-à-dire dans la partie obligatoire du programme des écoles primaires, y est inscrite tout après la lecture.

Pour mieux faire pressentir la parenté qui existe en quelque sorte entre ces deux branches de l'enseignement, le législateur aurait peut-être pu les inscrire ensemble, comme il l'a fait un peu plus loin pour l'histoire et la géographie ; car, à mon avis, de même que l'étude de l'histoire ne saurait être complète sans le secours de la géographie, ainsi la lecture a besoin, je ne dirai pas seulement comme Rollin "d'être suivie d'assez près de l'écriture," mais de marcher de front avec l'écriture, ces deux enseignements devant s'aider l'un l'autre.

Ajourner l'écriture jusqu'à ce que les élèves sachent lire couramment, comme cela avait lieu dans la plupart des écoles d'autrefois, c'est, je crois, faire fausse route. Un tel procédé présente en effet plus d'un inconvénient. D'abord, il rend l'étude de la lecture plus aride, plus monotone, moins attrayante, je dirais presque plus longue et plus ennuyeuse, sans aucun profit pour l'écriture ; puis, quand le moment est venu de passer à celle-ci, l'enfant, qui sait à peu près lire l'imprimé, ne connaît pas ses lettres en caractères cursifs ; pour arriver à la lecture de son écriture, du manuscrit, il est obligé de faire un nouveau travail presque aussi difficile et aussi ennuyeux que le premier. De là une grande perte de temps, accompagnée parfois d'un certain dégoût de l'étude chez l'enfant.

Enseignement simultané de la lecture et de l'écriture. — Si, au contraire, dès la première lettre montrée à l'élève, le maître la lui présente sous les deux genres de caractères, en imprimé ou romain et en cursive ; s'il trace ces deux caractères lui-même, s'il nomme la lettre, qu'il la fasse nommer à l'élève, qu'il la lui fasse écrire, il l'intéresse, captive son attention et le rend tout heureux en lui permettant de copier, d'écrire tant bien que mal la lettre donnée.

L'intérêt de l'élève, ainsi éveillé, le maître peut passer à une autre lettre ; et en continuant de même pour chacune des lettres de l'alphabet (que rien n'oblige, du reste, à étudier dans leur ordre alphabétique), en mettant en parallèle les deux genres de caractères, c'est-à-dire en plaçant au-dessus de chaque lettre, puis au-dessus de syllabes et de petits mots en caractères d'écriture les

mêmes lettres et ensuite les mêmes syllabes et les mêmes mots en caractères d'imprimerie, le maître fait un enseignement varié, attrayant, qui convient, qui plaît à l'enfant, et au moyen duquel les élèves apprennent au moins aussi rapidement — et dans tous les cas plus agréablement — à lire l'imprimé et le manuscrit et à écrire que s'il s'agissait seulement d'apprendre à lire ; ils peuvent du même coup écrire, copier l'imprimé qu'ils lisent et lire l'écriture qu'ils tracent, ce qui est à apprécier.

De plus, ces exercices, toujours intelligemment gradués et qui sont à la fois des éléments de lecture, d'écriture et même de dessin, sont aussi des éléments d'orthographe dont les élèves acquièrent la connaissance sans qu'il leur en coûte plus de temps ni de peine, et dont ils peuvent dans la suite tirer un réel profit.

Il y a donc tout à gagner à commencer l'étude de l'écriture en même temps que celle de la lecture, c'est-à-dire dès l'entrée des enfants à l'école.

D'ailleurs, plusieurs auteurs sont déjà entrés dans cette voie, en publiant des ouvrages destinés à l'enseignement simultané de la lecture et de l'écriture. Toutefois, les principes et les caractères d'écriture qu'ils contiennent ne me paraissent ni assez complets ni assez exacts, je ne cite ces ouvrages que pour indiquer les tendances vers le but à poursuivre et le besoin d'y atteindre.

II. — Divers procédés à employer pour enseigner l'écriture le plus fructueusement possible dans les trois cours de l'école.

Le Calque et l'imitation. — On peut enseigner l'écriture par deux procédés différents : par le calque et par l'imitation.

Le calque, qui consiste à faire repasser l'encre par les élèves des exercices imprimés en couleur ou tracés avec un crayon quelconque, ne peut guère être employé qu'avec les commençants.

L'imitation, par laquelle les élèves cherchent à reproduire aussi exactement que possible un modèle tracé soit au tableau noir, soit en tête du cahier, soit même sur une feuille volante, peut convenir à tous les élèves indistinctement.

L'un et l'autre procédé ont leurs avantages et leurs inconvénients.

Avantages et inconvénients du calque. — Par le calque, les élèves donnent assez facilement la forme, la pente, la largeur et la hauteur des lettres, puisqu'ils sont guidés par les traits tracés en couleur ; mais si le maître ne leur indique pas d'abord les éléments dont se compose chaque lettre et la manière de la tracer, puis s'il ne surveille pas de près et ne corrige pas leur travail, les élèves copient machinalement leurs modèles, ne se rendent aucun compte des formes qui leur sont présentées, tracent souvent de gauche, à droite, ce qui doit être de droite à gauche, ou de haut en bas ce qui doit être de bas en haut. En un mot, ils peuvent contracter de fort mauvaises habitudes qui les empêchent ensuite d'acquiescer une bonne écriture. Ce n'est pas tout. Lorsque les élèves cessent le calque pour passer à l'imitation, ils apportent dans les exercices tracés d'après ce dernier procédé une raideur de doigts et une hésitation presque égales à celles des commençants qui ne font point usage du calque.

Avantages et inconvénients de l'imitation. — Par l'imitation, les élèves n'arrivent peut-être pas aussi promptement que par le calque à donner tout d'abord la forme exacte de chaque lettre : les premiers traits sont exécutés avec une certaine timidité et une certaine lourdeur ; mais si la méthode suivie est bonne, si la leçon est à la fois simple et attrayante, si elle est raisonnée, démontrée au tableau, si, passant toujours du connu à l'inconnu, on procède par principes, si la main de l'enfant

est ainsi dirigée d'une manière sûre, si l'on sait éveiller sa curiosité, attirer son attention et lui inspirer le goût de la symétrie, il arrive bientôt à donner l'image vraie de la figure placée sous ses yeux, et l'on ne tarde pas à reconnaître que la lenteur constatée au début était plus apparente que réelle; qu'elle a vite disparu pour faire place à une certaine habileté qui ne peut que devenir de plus en plus assurée, que cette habileté a été aussi promptement acquise que par le calque, et qu'elle est préférable à celle qu'obtient l'élève qui est obligé de passer du calque à l'imitation.

Inutilité du calque. — Ce que je viens de dire laisse facilement deviner que je suis peu partisan du calque. Et comment pourrais-je le recommander? N'ai-je pas dit ci-devant, pour montrer l'avantage que l'on trouve à enseigner l'écriture concurremment avec la lecture, que le maître trace en regard les uns des autres les caractères d'imprimerie et les caractères d'écriture, et qu'il les fait tracer ensuite par l'élève? En bien! en suivant ce procédé, fait-il du calque? Parfois, oui, lorsque, par des points ou par un léger tracé, il indique aux mains les plus rebelles la direction à suivre pour obtenir le caractère demandé; mais dans tous les autres cas, non.

D'ailleurs, sur quoi doit-on faire écrire les commentants?

S'il fallait encore se servir des anciennes ardoises et des crayons de pierre, lesquels, au lieu de donner de la souplesse à la main, ne contribuent qu'à l'alourdir davantage, je répondrais volontiers qu'ils doivent commencer tout de suite sur le papier, ne serait-ce qu'avec un crayon à la mine de plomb.

Mais il existe aujourd'hui des ardoises factices, qui ont presque l'élasticité du papier et qui, après tout, ne sont autre chose que des morceaux de carton recouverts d'une composition assez solide pour permettre d'écrire dessus et d'effacer comme sur l'ardoise en pierre. Ces ardoises, avec lesquelles on fait usage de crayons également factices qui sont doux et qui n'exigent pas plus de pression qu'une plume ordinaire, peuvent donc être employées avec les enfants de 5 à 7 ans, ceux qui forment ce qu'on appelle dans les écoles le *cours préparatoire*, et auxquels on ne demande encore guère que la forme des lettres, sans trop s'occuper de pleins et de déliés.

Mais en se servant des ardoises et des crayons factices, je le demande, quel calque peut-on faire? Point. Alors faut-il réserver le calque pour le cours élémentaire? Mais ce procédé, dont le principal avantage est de faire connaître promptement la forme des lettres, devient inutile, puisque les élèves ont acquis cette connaissance dans le cours préparatoire, en même temps qu'ils ont appris à lire.

Donc, point de calque, ou à peu près point, et se borner uniquement au procédé de l'imitation.

Position du corps et tenue de la plume. — Avant d'exposer ce que doit comprendre l'enseignement de l'écriture dans chacun des trois cours d'une école, je crois utile d'appeler l'attention des maîtres sur un point qui ne laisse pas que d'avoir son importance, tant au point de vue de l'exécution des caractères d'écriture qu'au point de vue hygiénique des élèves. Je veux parler de la *position du corps* et de la *tenue de la plume*.

Loin de recommander, comme quelques anciens maîtres, d'avancer le côté gauche vers la table, de manière à placer l'avant-bras, ainsi que l'objet sur lequel on écrit, dans une direction parallèle à la table, et de tenir le bras droit collé contre le corps, ce qui n'est pas pratique et ce qui peut compromettre gravement la santé de l'enfant, je dis que l'élève, ayant un siège et une table d'une hauteur qui lui permette de tenir ses coudes au niveau de la table, doit se placer bien à l'aise sur ce siège et devant

cette table — comme pour manger, pour ainsi dire — de telle sorte, toutefois, que le corps soit droit, d'aplomb, sans aucune raideur, et à une distance d'environ deux centimètres de la table; la tête peut s'incliner légèrement en avant, mais non à droite ni à gauche; les jambes et les pieds doivent être assez avancés sous la table, sans jamais être croisés ni repliés en arrière; le bras gauche est placé obliquement sur la table comme pour soutenir le corps, dont il est éloigné d'environ vingt centimètres; le bras droit, éloigné du corps comme le bras gauche, est aussi posé obliquement sur la table jusque vers le milieu de l'avant-bras; enfin pour l'écriture penchée, la main gauche tient le papier incliné à gauche et le fait glisser, soit d'un côté, soit de l'autre, selon le besoin. Cette inclinaison du papier, qui remplace très avantageusement l'avancement du côté gauche du corps près de la table, doit être telle que les lignes de pente, c'est-à-dire la direction des pleins de l'écriture, soient perpendiculaires au bord de la table ou au corps de l'écrivain. Ainsi, pour la Cursive, l'inclinaison est assez sensible; pour la Bâtarde, elle l'est moins, et pour la Ronde, dont les pleins sont verticaux, il n'y a point d'inclinaison.

Quant à la plume, elle doit être placée entre les trois premiers doigts, mollement ployés, de la main droite, faiblement appuyée vers la troisième articulation de l'index et de manière que le doigt majeur soit contre le côté droit, l'index sur le dos de la plume et le pouce contre le côté gauche, à la hauteur de la dernière phalange de l'index. Les deux autres doigts sont pliés et ramenés sous la main pour la soutenir.

Ces indications ne sauraient être trop souvent répétées aux élèves.

J'arrive maintenant aux genres d'exercices à faire dans chacun des cours.

Ce que j'ai dit à propos des caractères tracés au tableau noir et sur les ardoises factices s'appliquant aux élèves du *Cours préparatoire*, je passe immédiatement au *Cours élémentaire* (1er cours).

(A continuer).

QUESTION DE GRAMMAIRE.

Pourquoi mettre au masculin les adjectifs venant après le mot GENS, et au féminin la plupart de ceux qui le précèdent.

Il n'est pas étonnant que *gens* soit d'un genre au singulier, et d'un autre au pluriel; il en est de même de *amour*, *délice* et *orgue*. Mais comment expliquer qu'au pluriel, le genre de ce nom ne soit pas le même pour l'adjectif qui le précède que pour celui qui le suit?

Voici ce que dit à ce sujet Domergue, dans son *Manuel des étrangers* (p. 44) :

GENS, qui réveille l'idée du mot *hommes*, est masculin dans le fait, et ce n'est que la crainte de l'équivoque qui est la source de cette construction que désavouent tous les principes de syntaxe.

Plus ami de la décence que de la grammaire, on a mieux aimé dire: ce sont de *belles gens*, que ce sont de *beaux gens*, ce sont de *bons gens*, car les plaisants ne manqueraient pas d'ajouter une des épithètes que le mot *Jean*, homonyme de *gens*, traîne à sa suite.

Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que le mot *gens* reprend ses droits dès qu'il n'y a plus à craindre d'équivoque. Ainsi, après avoir dit, pour la décence, les *vieilles gens*, on ajoute, pour l'exactitude, sont *soupponneux*. Car, enfin, le changement de place de l'adjectif ne sauroit être, pour les bons esprits, une raison suffisante de changement de genre.

Mais plaçons devant *gens* un adjectif qui écarte tout équivoque, l'usage exigera le masculin. on dit tous les honnêtes gens, tous les gens de bien, etc. Ce n'est donc point parce que l'adjectif précède *gens*, que l'usage l'a voulu ordinairement féminin, mais seulement parce qu'assez souvent, dans cette circonstance, le masculin prête-rail à la plaisanterie.

Lignés où l'erreur le dispute au ridicule.

Quoi ! l'unique raison qu'aperçoive le grammairien Domergue pour justifier de *bonnes gens*, de *belles gens*, c'est que quelque malin aurait pu avoir la scélératesse pensée, en entendant de *bons gens*, de *beaux gens*, de songer à Jean, suivi d'une épithète malsonnante !

Je crois pouvoir fournir une meilleure explication des motifs qui ont déterminé nos ancêtres à donner les deux genres au substantif pluriel *gens*, substantif qui n'est point « masculin dans le fait », malgré l'assertion de Domergue, mais qui, au contraire, est bien essentiellement du féminin.

Dans les premiers siècles de la langue française, l'adjectif ou le participe passé se rapportant au mot *gens*, comme à son singulier *gent*, se mettait au féminin, et cela, sans considération aucune de la place occupée par cet adjectif relativement au mot *gens*, ce que montrent ces exemples :

(L'adjectif est avant le mot *gens*)

Mais tant enquirent selon,
Losengier et males *gens*.

(*Couci*, XV.)

Et maintes autres *bonnes gens* dont li livres n'ont fait mie mention.
(Villehardouin, III.)

Toutes *gens* dont il avoit l'obéissance.

(Froissart, II, II, 1.)

En ladite bataille estoient mors huyt mil hommes du party dudit duc prenants gages de luy et autres *menues gens* assez.

(Commines, V, 3.)

Il voit les embusches que font de loin les *finés gens* pour attraper les simples en leurs rets.

(Calvin, *Instit.*, p. 306.)

(L'adjectif est après le mot *gens*)

Et moult i ot *gens* navrés et mortes.

(Villehardouin, XLIX.)

Co sont les *gens* ou monde qui plus honneuront *gens* anciennes.

(Joinville, 222.)

Esbahiz fu et moult pensiz
Quand il a tant de *gens* véues.
Que là furent por lui *tenues*.

(*Doisies*, éd. Jannet, p. 69.)

Pur les *genz* prises, *ser-tiées*,
Chaénées o *embruées*
Ilokes tonir o garder...

(*Chr. des Ducs de Norm.*, t. I, p. 40.)

Los jeunes *gens* tu fais *recreatives*.

(Marot, 268.)

Pour une raison facile à comprendre, il arrivait assez ordinairement qu'on donnait autrefois à ce substantif le genre masculin lorsqu'il s'agissait de *gens de guerre*, de *gens d'armes*, de *gens de pied*, de *gens de cheval*, etc., ce dont les citations suivantes sont la preuve manifeste :

De la terre au comte de Foix, du pays de Berne, issirent en une routé, en moins de quatre jours, plus de trois cens lances à election, les meilleurs *gens d'armes* qui furent en Berné.

(Froissart, liv. III, ch. 18, t. II, p. 417, col. 1.)

Par Galien, empereur romain, furent les *gens de guerre* desfaits dedans Constantinople.

(Rabelais, *Pant.*, IV, ch. 36.)

Monsieur, je voy que l'ung de vos *gens* faict l'amour à ceste bouilloille ; je vous supplie bien fort qu'il n'y soit touché.

(Idem, *Pant.*, liv. V, ch. 18.)

Une fois qu'on eut introduit le masculin dans la syntaxe de *gens*, on n'en resta pas là ; on étendit ce genre à *gens* ne signifiant ni *gens de guerre*, ni *gens d'armes*, etc., mais cela (fait dont je n'ai pu trouver l'explication), en plaçant après *gens* les qualificatifs qui pouvaient s'y rapporter, comme dans ces vers :

Helas tu vas et si cognois assez,
Que tes *gens* sont *fatigués*, et *lassez*.

(Levesque, cité dans Palsgrave, p. 162.)

Par *gens brutaux* passés au gros tamis.

(Marot, V, 353.)

Il n'y eut plus alors de place pour les adjectifs féminins qu'avant le substantif *gens* ; les écrivains les plus renommés du temps mirent, comme le montrent les phrases suivantes, le féminin avant ce substantif, et le masculin après :

L'entreprise sem' loit à *tous gens* sages et *expermentez*, très dangereuse.

(Commines, VII, 1.)

Assembla ung grant exercito et merveilleux pople de *loutes gens puissans, fortz et hardys et expers* en toutes sciences.

(Jean le Mayre, cité dans Palsgrave, p. 162.)

Sur mon honneur, ce sont quelques *finés gens*, jo dy *finés* à dorer, *finés* comme une dague de plomb, etc.

(Rabelais, *Pant.*, liv. V, ch. 27.)

La règle moderne de *gens* était faite ; il n'y avait plus qu'à la proclamer, et c'est ce que fit Antoine Oudin, dans sa *Grammaire françoise rapportée au langage du temps*, ouvrage publié à Paris en 1633.—*Courrier de Vaugelas*.

VERS A APPRENDRE PAR CŒUR.

I. LES OEUVRES DE DIEU.

Les cieux instruisent la terre
A révéler leur auteur,
Tout ce que le globe onserro
Célèbre un Dieu créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps !
Quelle grandeur infinie,
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords !
De sa puissance immortelle,
Tout parle, tout nous instruit ;
Le jour au jour la révèle,
La nuit l'annonce à la nuit ;
Ce grand et superbe ouvrage
N'est point pour l'homme un langage
Obscur et mystérieux :
Son admirable structure,
C'est la voix de la nature
Qui se fait entendre aux yeux.

(RACINE.)

II. BIENFAITS DE DIEU.

Tout l'univers est plein de sa magnificence,
Qu'on l'adore en tous lieux, qu'on l'invoque à jamais.
Son empire a des temps précédé la naissance :
Chantons, publions ses bienfaits.

Il donne aux fleurs leur aimable parure,
Il fait naître et mûrir les fruits,
Il leur dispense avec mesure
Et la chaleur du jour et la fraîcheur des nuits.

Il commande au soleil d'animer la nature,
Et la lumière est un don de sa main ;
Mais sa loi sainte, sa loi pure,
Est le plus riche don qu'il ait fait aux humains.

(RACINE.)

EXERCICES DE FRANÇAIS.

I. BIENS DES PATRIARCHES.

Distinction des Noms.

(Les noms communs sont écrits en italique, et les noms propres en petites majuscules.)

La *richesse* des patriarches consistait principalement en *bestiaux*. Il fallait qu'ABRAHAM en eût beaucoup, quand il fut obligé de se séparer de son *neveu* LOTH, parce que le *pays* ne les pouvait contenir ensemble. JACOB en avait un grand nombre quand il revint de la Mésopotamie, puisque le *présent* qu'il fit à son frère ESAÛ était de cinq cent quatre-vingt-dix *pièces de bétail* ; et l'on y voit quelles *espèces de bêtes* ils nourrissaient : des *chèvres*, des *brebis*, des *chameaux*, des *boeufs*, et des *ânes*. Il n'y avait ni *chevaux* ni *porcs*. C'était ce grand nombre de *troupeaux* qui leur faisait tant estimer les *puits* et les *citernes*, dans un *pays* qui n'a

point d'intro rivière que le Jourdain, et où il ne pleut que rarement.

II. BIENS DES PATRIARCHES.

(Suite.)

Ils avaient des esclaves, et ABRAHAM devait en avoir un grand nombre, puisque, entre ceux qui étaient nés chez lui et qu'il avait exercés, il arma jusqu'à trois cent dix-huit hommes. Il devait avoir à proportion bien des enfants, des vieillards, des femmes et des esclaves achetés. À son retour d'Égypte, il est dit qu'il était riche en or et en argent. Les bracelets et les pendants d'oreilles que son serviteur ELIÉZER donna de sa part à RÉBECCA, étaient de six onces d'or, et l'acquisition de son sépulcre fait voir qu'ils avaient dès lors l'usage de la monnaie. On voit qu'ils usaient de parfums et d'habits précieux, par ceux d'ESAU dont JACOB se servit pour recevoir la bénédiction de son père.

III. BIENS DES PATRIARCHES.

(Fin.)

Avec toutes ces richesses, ils étaient fort laborieux : toujours à la campagne, logés sous des tentes, changeant de demeure suivant la commodité des pâturages ; par conséquent, souvent occupés à camper et souvent en marche, car ils ne pouvaient faire que de petites journées avec un si grand attirail. Ce n'est pas qu'ils n'eussent pu bâtir aussi bien que les autres habitants du même pays, mais ils préféraient cette manière de vivre. Elle est sans aucun doute la plus ancienne, puisqu'il est plus aisé de dresser des tentes que de bâtir des maisons ; et elle a toujours passé pour la plus parfaite, comme attachant moins les hommes à la terre. Aussi elle marquait mieux l'état des patriarches, qui n'habitaient cette terre que comme voyageurs attendant les promesses de Dieu, qui ne devaient s'accomplir qu'après leur mort. Les premières villes dont il soit parlé, furent bâties par les méchants, par CAÏN et par NEMNOD. Ce sont eux les premiers qui se sont enfermés et fortifiés, pour éviter la peine de leurs crimes, et en faire impunément de nouveaux. Les gens de bien vivaient à découvert et sans rien craindre. (FLEURY, Mœurs des Israélites.)

IV. UTILITÉ DE L'HISTOIRE.

Ce n'est pas sans raison que l'histoire a toujours été regardée comme la lumière des temps, le dépositaire des événements, le témoin fidèle de la vérité, la source des bons conseils et de la prudence, la règle de la conduite et des mœurs. Sans elle, renfermés dans les bornes du siècle et du pays où nous vivons, resserrés dans le cercle étroit de nos connaissances particulières et de nos propres réflexions, nous demeurons toujours dans une espèce d'enfance, qui nous laisse étrangers à l'égard du reste de l'univers, et dans une profonde ignorance de tout ce qui nous environne. Qu'est-ce que ce petit nombre d'années qui composent la vie la plus longue ? Qu'est-ce que l'étendue du pays que nous pouvons occuper ou parcourir sur la terre, sinon un point imperceptible à l'égard de ces vastes régions de l'univers, et de cette longue suite de siècles qui se sont succédés les uns aux autres depuis l'origine du monde ? Cependant, c'est à ce point imperceptible que se bornent nos connaissances, si nous n'appelons à notre secours l'étude de l'histoire, qui nous ouvre tous les siècles et tous les pays ; qui nous fait entrer en commerce avec tout ce qu'il y a eu de grands hommes dans l'antiquité ; qui nous met sous les yeux toutes leurs actions, toutes leurs entreprises, toutes leurs vertus, tous leurs défauts ; et qui, par les sages réflexions qu'elle nous fournit, ou qu'elle nous donne lieu de faire, nous procure

en peu de temps une prudence anticipée, fort supérieure aux leçons des plus habiles maîtres. (ROLLIN.)

V. TÉLÉMAQUE, II.

Ensuite Mentor me faisait remarquer la joie et l'abondance répandue dans toute la campagne d'Égypte, où l'on comptait jusqu'à cent-vingt mille villes. Il admirait la bonne police de ces villes ; la justice exercée en faveur du pauvre contre le riche ; la bonne éducation des enfants, qu'on accoutumait à l'obéissance, au travail, à la sobriété, à l'amour des arts ou des lettres ; l'exactitude pour toutes les cérémonies de religion, le désintéressement, le désir de l'honneur, la fidélité pour les hommes, et la crainte pour les dieux, que chaque père inspirait à ses enfants. Il ne se lassait point d'admirer ce bel ordre.

1o. Pourquoi le verbe remarquer s'écrit-il à l'infinitif ?

2o. Indiquez les verbes qui appartiennent à la première conjugaison ?

3o. Donnez l'imparfait, le futur et le participe présent de compter ?

4o. Pourquoi le participe répandu est-il écrit avec e ?

5o. Pourquoi l'adjectif mille s'écrit-il sans s ?

6o. Quel est le masculin de bonne ?

7o. Quel est la règle générale de la formation du féminin dans les adjectifs ?

8o. Quel est le pluriel de travail ? Donnez la règle générale de la formation du pluriel des substantifs en al.

9o. Pourquoi dieux est-il écrit avec x ? Donnez la règle de la formation du pluriel des substantifs en eu.

10o. Ses enfants. — nombre et genre de ses : règle générale de l'accord de l'adjectif possessif.

VI. LA VRAIE ET LA FAUSSE PHILANTHROPIE (1).

(On devra attirer spécialement l'attention des élèves sur les mots écrits en italique.)

Il y a deux manières de se donner aux hommes. La première est de se faire aimer, non pour être leur (2) idole, mais pour employer leur confiance à les (3) rendre bons. Cette philanthropie est toute divine. Il y en a une autre qui est une fausse monnaie (4), quand on se donne aux hommes pour leur plaisir, pour les éblouir, pour usurper de l'autorité sur eux en les flattant. Ce n'est pas eux qu'on aime, c'est soi-même. On n'agit que par vanité et par intérêt ; on fait semblant (5) de se donner, pour posséder ceux à qui ont fait accroire (6) qu'on se donne à eux. Ce faux philanthrope est comme un pêcheur (7) qui jette un hameçon avec un appât (8) ; il parait nourrir les poissons, mais il les prend et les fait mourir. Tous les tyrans, tous les magistrats, tous les politiques qui ont de l'ambition (9) paraissent bienfaisants et généreux ; ils paraissent se donner, et ils veulent prendre les peuples ; ils jettent l'hameçon dans les festins, dans les compagnies, dans les assemblées publiques ; ils ne sont pas sociables pour l'intérêt des hommes, mais pour abuser de tout le genre humain. Ils ont un esprit flatteur, insinuant, artificieux, pour corrompre les mœurs des hommes et pour réduire en servitude (10) tous ceux dont ils ont besoin. De tels hommes sont les pestes du genre humain. (FÉNÉLON.)

1. Philanthropie, littéralement amour des hommes. Son opposé est misanthropie.

2. Leur, adj. possessif des deux genres, prend s au pluriel. Les enfants doivent respecter leur père et leur mère ; les hommes sages préfèrent leur devoir à leurs plaisirs. — Leur est quelquefois pris substantivement ; alors il est précédé de l'article : je m'intéresse à eux et à leurs ; je garde mon bien, je ne veux pas du leur. — Leur, pron. pers. des deux genres, précède immédiatement le verbe, et ne prend jamais la marque du pluriel ; il signifie à eux, à elles : ces chiens sont très doux, ne leur faites pas de mal. — L'Éducation.

3. Les, pluriel des deux genres de le, la, est article quand il précède un nom : les hommes sont mortels ; placé immédiatement avant un

verbe, il est pronom personnel : ces enfants sont sages, je les estime beaucoup.

4. C'est-à-dire qui n'a que l'apparence de la vraie philanthropie.

5. *Faire semblant*, locution verbale, signifie feindre, avoir l'air.

6. *Accroître*, v. a.; usité seulement à l'infinif et avec le verbe *faire*, signifie *faire croire ce qui n'est pas, tromper*.—Vous voulez m'en faire accroire, mais vous ne réussirez pas.—S'en faire accroire, s'enorgueillir, s'enfler, être vain, vaniteux : il a quelque talent, mais il s'en fait trop accroire. Ce défaut, qui rend fort ridicule, doit être évité le plus possible.—L'Education.

7. *Pêcheur*, celui qui fait métier de pêcher, son féminin est *pêcheuse*. Il ne faut pas confondre ce mot avec *pécheur*, dont le féminin est *pécheresse*, et qui se dit de celui qui commet le péché.

8. *Appât*, pâture, ce que l'on met soit à des pièges, soit à des hameçons, pour attirer des quadrupèdes, des oiseaux ou des poissons. Son homophone est *appas*, qui ne s'emploie pas au singulier, et qui signifie charmes, attraits, agréments.

9. *Ambition*, s. f. Il y a une bonne ambition, celle de servir son pays, d'être utile aux autres, de s'élever par le travail, l'honnêteté, la vertu ; il y a aussi une mauvaise ambition, celle qui ne se rapporte qu'à soi, qui sacrifie tout au besoin de satisfaire un désir immodéré de gloire, de distinction, de pouvoir, de fortune : la première est la source du bien ; la seconde, la source du mal pour les individus et pour la société. *Ambitieux*, euse, adj.—*Ambitionner*, v. a., désirer, rechercher avec ardeur.—*Ambitieusement*, adv.—L'Education.

10. *Réduire en servitude*, asservir, rendre esclave.

J. O. C.

ARITHMÉTIQUE ET ALGÈBRE.

ARITHMÉTIQUE.

I. Un marchand achète 6 ballots de marchandises contenant chacun 20 pièces d'étoffe ; chaque pièce comprend 29 verges ; le tout lui coûte \$15660. Trouver le nombre total de verges et le prix de chaque verge.

Solution :

$$6 \times 20 \times 29 = 3480, \text{ nombre de verges ;}$$

$$\frac{\$15660}{3480} = \$4.50, \text{ prix de chaque verge.}$$

II. Un cultivateur vend 3 vaches au prix de \$25 chacune, et une paire de bœufs \$60 ; il accepte en paiement 60 moutons. Trouver la valeur de chaque mouton.

Solution :

$$3 \times \$25 = \$75, \text{ prix des trois vaches ;}$$

$$\$75 + \$60 = \$135, \text{ somme à acquitter ;}$$

$$\frac{\$135}{60} = \$2.25, \text{ valeur de chaque mouton.}$$

III. L'économiste d'un pensionnat achète 120 livres de bœuf à 9 centins la livre, 85 livres de veau à 6 centins la livre, 6 couples de volailles à 37 centins le couple, et 3 jambons à \$1.50 chacun. Combien d'argent doit-il donner ?

Solution :

$$120 \text{ livres de bœuf à } 9 \text{ cts.} = \dots\dots\dots \$10.80 ;$$

$$80 \text{ " " veau à } 6 \text{ " } = \dots\dots\dots 5.10 ;$$

$$6 \text{ couples de vol. à } 37 \text{ " } = \dots\dots\dots 2.22 ;$$

$$3 \text{ jambons à } \$1.50 = \dots\dots\dots 4.50 ;$$

Somme à payer : \$22.62.

IV. Un marchand-tailleur convient de fournir à un individu un surtout tous les six mois, une veste tous les trois mois et trois pantalons par an ; le prix de chaque surtout est de \$15, celui d'une veste est de \$2.50, et celui d'un pantalon est de \$5.75. Combien d'argent ce tailleur recevra-t-il au bout de deux ans ?

Solution : Dans l'espace de deux ans, le tailleur fournira 4 surtouts, 8 vestes et 6 pantalons.

$$\text{Alors 4 surtouts à } \$15 = \dots\dots\dots \$60.00 ;$$

$$8 \text{ vestes à } \$2.50 = \dots\dots\dots 20.00 ;$$

$$6 \text{ pantalons à } \$5.75 = \dots\dots\dots 34.50 ;$$

Somme à recevoir : \$114.50.

V. Un cultivateur a récolté 250 minots de blé, 500 minots de patates, 800 minots d'avoine et 3000 bottes de foin ; il a vendu son blé \$1.40, ses patates \$0.40, son avoine \$0.35 le minot, et son foin \$8.50 le cent ; l'exploitation de sa ferme lui a coûté \$450. On veut savoir la valeur totale de la récolte, ainsi que ce qui est resté à ce cultivateur, ses frais d'exploitation payés.

Solution :

$$250 \text{ minots de blé à } \$1.40 = \dots\dots\dots \$350.00 ;$$

$$500 \text{ " patates " } .40 = \dots\dots\dots 200.00 ;$$

$$800 \text{ " d'avoine " } .35 = \dots\dots\dots 280.00 ;$$

$$30 \text{ cents de foin " } 8.50 = \dots\dots\dots 255.00 ;$$

Valeur de la récolte : \$1085.00

Le rapport de la ferme \$1085, moins les frais d'exploitation \$450 = \$635, profit qu'a réalisé ce cultivateur.

VI. Les roues de l'avant-train d'une voiture ont 10 pieds de circonférence, et celles de l'arrière-train 16 pieds. Combien les unes feront-elles de tours de plus que les autres dans l'espace de 100 milles ? (1 mille = 5240 pieds, mesure française.)

Solution :

$$100 \times 5045 = 504000, \text{ pieds compris dans l'espace de } 100 \text{ milles ;}$$

$$\frac{504000}{10} = 50400, \text{ nombre de tours des roues de l'avant-train.}$$

$$\frac{504000}{16} = 31500, \text{ " " " "}$$

$$50400 - 31500 = 18900, \text{ nombre de tours cherché.}$$

ALGÈBRE.

I. Un père donne \$200 à ses cinq fils, qu'ils doivent partager de telle sorte que l'aîné reçoive \$4 de plus que le second, le second \$4 de plus que le troisième, le troisième \$4 de plus que le quatrième, et le quatrième \$4 de plus que le cinquième. On demande combien doit recevoir ce dernier.

Solution :

Soit x = ce que doit recevoir le 5e fils ;

alors x + \$4 = " " " 4e "

x + \$8 = " " " 3e "

x + \$12 = " " " 2e "

x + \$16 = " " " 1er "

$$\text{Mais } x + x + 4 + x + 8 + x + 12 + x + 16 = 200,$$

$$5x + 40 = 200,$$

$$5x = 200 - 40 = 160 ;$$

$$160$$

d'où x = $\frac{160}{5}$ = 32 piastres, somme que doit recevoir le cinquième fils.

II. Une certaine somme doit être partagée entre trois personnes, A, B, C, de cette manière : A recevra la moitié

de la somme, moins \$600; B le tiers de la somme, moins \$200; C le quart de la somme, plus \$160. Quelle est cette somme et quelles sont ces parts ?

Solution :

Soit $x =$ la somme à partager ;

$$\text{alors } \frac{x}{2} - 600 = \text{la part de A,}$$

$$\frac{x}{3} - 200 = \text{ " " B,}$$

$$\text{et } \frac{x}{4} + 160 = \text{ " " C.}$$

Mais les différentes parts = la somme à partager : ainsi

$$\frac{x}{2} - 600 + \frac{x}{3} - 200 + \frac{x}{4} + 160 = x,$$

$$6x - 7200 + 4x - 2400 + 3x + 1920 = 12x,$$

$$13x - 9600 + 1920 = 12x,$$

$$13x - 7680 = 12x;$$

$$\text{d'où } x = 7680 \text{ piastres, somme}$$

à partager ; et

$$\frac{x}{2} - 600 = 3240 \text{ " part de A,}$$

$$\frac{x}{3} - 200 = 2360 \text{ " " B,}$$

$$\frac{x}{4} + 160 = 2080 \text{ " " C.}$$

III. Partager un pré de 2850 verges carrées entre trois propriétaires, A, B, C, de sorte que la part de A soit à celle de B comme 6 : 11. et que C reçoive 300 verges carrées de plus que A et B ensemble. (Terquem.)

Solution :

Soient $6x =$ la part de A,

$11x =$ " " B,

et $17x + 300 =$ " " C.

$$\text{Mais } 6x + 11x + 17x + 300 = 2850,$$

$$34x + 300 = 2850$$

$$34x = 2850 - 300 = 2550;$$

$$2550$$

$$\text{d'où } x = \frac{2550}{34} = 75.$$

Maintenant $6x = 450$ verges, la part de A,

$11x = 825$ " " B,

et $17x + 300 = 1575$ " " C.

IV. La garnison d'une place de 1250 hommes est composée partie d'infanterie, partie de cavalerie. Chaque cavalier touche par mois \$1, et chaque fantassin \$0,60. La solde mensuelle de la garnison se monte à \$830. Combien y avait-il de cavaliers et de fantassins ? (Terquem.)

Solution :

Soit $x =$ le nombre de cavaliers ;

alors $1250 - x =$ " " fantassins.

Si nous multiplions le nombre de cavaliers et le nombre de fantassins par leurs soldes mensuelles respectives, la somme de ces deux produits devra être égale à \$830. Ainsi (réduisant les centins en piastres)

$$100x + 60(1250 - x) = 83000,$$

$$10 + 75000 - 60x = 83000,$$

$$40x = 83000 - 75000 = 8000 ;$$

$$\text{d'où } x = \frac{8000}{40} = 200, \text{ nombre de cavaliers,}$$

$$\text{et } 1250 - 200 = 1050, \text{ " fantassins.}$$

V. Un capitaliste retire de ses capitaux \$588 par an. Les $\frac{4}{5}$ sont placés à 4%, et l'autre $\frac{1}{5}$ à 5%. Combien a-t-il d'argent de placé ?

Solution :

Soit $x =$ capital total ;

$$\text{alors } \frac{4x}{5} = \text{1er capital placé,}$$

$$\text{et } \frac{x}{5} = 2d \text{ " "}$$

L'intérêt de ces deux derniers capitaux = le revenu annuel, \$588. Ainsi

$$\frac{\left\{ \frac{4x}{5} \right\} 4}{100} + \frac{\left\{ \frac{x}{5} \right\} 5}{100} = 588,$$

$$\frac{16x}{5} + x = 58800, -$$

$$16x + 5x = 294000,$$

$$21x = 294000;$$

$$x = \frac{294000}{21}$$

$$\text{d'où } x = 14000 \text{ piastres, capital}$$

demandé.

VI On pense un nombre; en multipliant ce nombre par 7, ajoutant 3 au produit, divisant la somme par 2, retranchant 4 du quotient, on obtient 15. Quel est le nombre pensé ? (Terquem.)

Solution :

Soit $x =$ ce nombre :

d'après les données du problème,

$$\frac{7x + 3}{2} - 4 = 15,$$

$$7x + 3 - 8 = 30,$$

$$7x = 35;$$

$$x = \frac{35}{7}$$

$$\text{d'où } x = 5, \text{ nombre pensé.}$$

VII. Combien as-tu d'argent ? demandait quelqu'un à son ami. J'ai un nombre de piastres, dit-il, tel que si j'en multiplie le nombre par 5, que j'ôte 3 du produit, que je multiplie le reste par 4, que j'ajoute 2 au produit et que j'efface le zéro qui est à droite, il restera 23. Quel est ce nombre ? (Terquem.)

Solution :

Soit $x =$ ce nombre :

d'après les données du problème,

$(5x - 3)4 + 2 = 230$ (en rétablissant le zéro retranché),

$$20x - 12 + 2 = 230,$$

$$20x - 10 = 230,$$

$$20x = 240;$$

$$\text{d'où } x = 12, \text{ nombre demandé.}$$

visa

VIII. Trouver trois nombres tels qu'en divisant le second par le premier, on ait 2 pour quotient et 1 pour

reste, et on divisant le troisième par le second, on ait 3 pour quotient et 3 pour reste. La somme des trois nombres est 70. Quels sont ces nombres ? (Torquem.)

Solution :

Soit $x =$ le premier nombre ;

le quotient du second nombre divisé par le premier étant égal à 2, plus l'unité pour reste, le second nombre sera égal à $2x+1$; et le troisième divisé par le second donnant 3 pour quotient et 3 pour reste, ce troisième nombre sera égal à $6x+6$. Mais, d'après les données, la somme des 3 nombres = 70. Ainsi

$$\begin{aligned} x+2x+1+6x+6 &= 70, \\ 9x+7 &= 70, \\ 9x &= 70-7 = 63; \end{aligned}$$

d'où $x = \frac{63}{9} = 7$, premier nombre demandé.

$$\begin{array}{ll} 2x+1 = 15, & 2d \quad " \quad " \\ 6x+6 = 48, & 3e \quad " \quad " \end{array}$$

J. O. C.

VARIÉTÉS.

LE FROID.

Qu'est-ce que le froid, qu'est-ce que la chaleur ?—vous n'ignorez pas que l'on n'en sait absolument rien. Le savant Tyndall a publié un beau livre où la chaleur est considérée comme « un mode de mouvement » ; d'autres savants non moins ingénieux que le physicien anglais se sont mis l'esprit à la torture pour trouver une définition commode à citer dans le monde, et ma foi ! ils ne sont guère plus avancés que M. Prudhomme, quand il s'éponge le front, aux environs du 15 août, en soufflant comme un marsouin.

Maintenant, il faut avouer que les sensations qui nous avertissent de la température approximative des corps au milieu desquels nous vivons, sont tout à fait relatives. A chaque instant vous trouvez des gens qui grelottent à côté d'autres qui disent : « Il fait vraiment bon ici. »

Mettez votre main droite dans l'eau tiède, votre main gauche dans l'eau glacée, puis plongez-les toutes les deux ensemble dans une cuvette d'eau ordinaire : si vous écoutez alors votre main droite, elle vous dirait que cette eau ordinaire est diablement froide ; si vous étiez assez simple pour vous en rapporter à votre main gauche, vous croiriez au contraire avoir affaire à de l'eau chaude ; et pourtant c'est la même pour les deux, n'est-ce pas ? C'est pour vous faire bien comprendre combien les sensations de nos organes sont trompeuses.

Mon Dieu ! c'est à peu près ce qui se passe encore lorsque vous sortez d'une cave fraîche : tout cela est connu.

Dans nos ménageries, vous trouvez des bêtes des pays chauds qui tremblotent en pleine canicule, et l'ours blanc, au mois de janvier, quand l'eau gèle dans le pot à eau de votre cabinet de toilette, l'ours blanc tire la langue comme au mois de juillet, enrageant de ne pouvoir quitter son paletot fourré.

L'homme a été très déplorablement doué par la nature, à cet égard ; certes, il a une peau assez délicate, susceptible d'apprécier par le toucher bien des sensations qui échappent à la plupart des animaux, mais au point de vue du vêtement, c'est à peu près comme si l'on n'avait rien ; tandis que les quadrupèdes, par exemple, sont

presque tous mis comme des boyards, ce qui ne les empêche pas de chercher des abris contre les températures très-basses.

Et puis, il y a des créatures qui supportent admirablement des refroidissements inouïs. Ainsi, je vous recommande une expérience assez curieuse que voici :

Vous prenez un crapaud, ou une grenouille, si le crapaud ne vous est pas sympathique, ce qui est possible. Vous placez votre batracien, par une belle nuit d'hiver, sur votre fenêtre, dans un peu d'eau ; s'il gèle bien fort, l'eau se prend en glace, votre grenouille également, et vous obtenez un animal frappé, frappé au naturel : c'est comme un morceau de verre ; ses membres raidis se cassent net sans qu'il coule une goutte de sang.

Vous pourriez croire, n'est-ce pas ? que votre grenouille a fait à la vie un éternel adieu, et qu'après avoir passé comme cela à l'état de glaçon, elle a fini son rôle sur la terre. Eh bien ! pas du tout, avec toutes les précautions que comporte sa situation intéressante, vous la prenez délicatement et vous la mettez dans de l'eau froide, à laquelle vous ajoutez peu à peu de l'eau tiède, puis de l'eau chaude. Quelques minutes après, le batracien se porte comme vous et moi, et vous rendrait des points au jeu de saute-mouton.

D'autres animaux, qui ne supporteraient pas une congélation de ce genre, trouvent moyen de s'arranger pour passer l'hiver d'une manière qui n'est pas, en somme, tout à fait désagréable. Ce sont les animaux hibernants, la marmotte, le hérisson, la chauve-souris. Ceux-là s'endorment, s'engourdissent, vivent sans vivre précisément, et quand arrive la fin de la mauvaise saison, ils sortent de leurs retraites et recommencent à jouir de l'existence comme s'ils s'étaient couchés la veille au soir.

L'homme, lui, n'a pas ces ressources et ne présente pas la même résistance au froid. Il se couvre de vêtements qui varient plus ou moins suivant les températures extrêmes qu'il doit subir. Dans les pays froids proprement dits, il cherche surtout à empêcher l'évaporation de sa peau si sensible, et à la mettre à l'abri de l'impression de l'air glacé. -

LECTURE POUR TOUS.

SOUVENIRS D'UNE INSTITUTRICE.

(Suite.)

Janvier 18...

Miss Thornfield est bien malade : son âme a reçu une grave commotion. J'ai vu, dans cette circonstance, combien lady Lavinia est vraiment bonne ; elle défend la pauvre jeune fille avec toute l'autorité d'une réputation sans tache, d'un caractère dont la pureté n'est contestée par personne, et elle la soigne d'une manière simple et dévoué qui va au cœur. Augusta paraît avoir éprouvé une forte impression de cette aventure. Elle est bien réfléchie, du reste, et si elle ne possède pas l'expansion qui attire la sympathie, du moins elle a une solidité et une franchise qui commandent l'estime.

Février 18...

J'écoutais la conversation de Frances et d'une de ses petites amies, Rosa. Elles venaient d'apprendre la mort d'une enfant au berceau, l'enfant d'un des tenanciers de lord Carleton, qu'elles allaient voir parfois et à laquelle elles portaient des bonbons : « Pauvre Jane, dit la petite Rosa d'un ton sérieux. — Dites plutôt pauvre père ! pauvre mère ! répondit Frances. Simpson et sa femme aimaient

tant leur *baby*. Mais elle est allée au ciel.—Oh ! oui, dans le beau paradis ! ajouta Rosa en s'enflammant soudain. C'est vrai ! et là le bon Jésus lui donnera des boubons meilleurs que les nôtres, dis, Frances ; du chocolat à la crème ? des fondants ? Frances leva les épaules et répondit : « C'est l'âme de Jane qui est allée au ciel ! est-ce que l'âme est une petite fille ? est-ce que l'âme mange ? »

Je l'aurais volontiers embrassée pour cette jolie réponse, et j'ai senti, en ce moment, que je l'aimais. Oui, je veux tâcher de chérir mon devoir ; ces enfants d'ailleurs, ne me le rendent-elles pas facile ? Je demanderai des avis pour bien faire à nos sœurs de la Visitation : ce sont de bons modèles à suivre.

Miss Thornfield se rétablit lentement ; le médecin veut qu'elle voyage ; elle partira bientôt avec sa mère. Je les ai vues dernièrement : elles sont bien tristes...

Mars 18...

J'ai reçu cette bonne lettre de la sœur Marie-Euphrasie : « Pardonnez-moi, chère demoiselle et amie, si j'ai tardé longtemps à vous répondre : les questions que vous me faisiez étaient graves et me semblaient mériter de ma part de sérieuses réflexions. Vous me demandez quelle est la qualité que, dans la mesure de vos forces, vous devez tendre à développer chez vos élèves. Il me semble que c'est la douceur. Toutes les jeunes filles ne peuvent pas avoir un esprit supérieur, de grands talents, de la beauté, mais toutes peuvent acquérir un bon caractère, chose importante par-dessus toutes les autres pour leur bonheur et celui de leurs familles. Le bonheur pour une femme c'est de faire le bien et d'être aimée ; elle sera aimée de tous si elle ne blesse jamais personne, si elle est bienveillante, charitable, si elle sait chercher autour d'elle ceux qui souffrent pour les consoler par une parole douce et compatissante. J'insiste sur la bienveillance : un écrivain de talent a dit que la vraie bonté est la grâce de la vertu ; ne pourrait-on pas dire que la bienveillance est la grâce de la bonté ? Les moyens pour imprimer cette précieuse qualité diffèrent, mais la religion ne sait elle pas calmer un esprit emporté, et inspirer aux cœurs dociles à ses enseignements la douceur et l'indulgence ? Montrez à vos chères élèves l'exemple de de notre divin maître, passant en faisant le bien ; apprenez-leur à aimer Dieu parce qu'il est bon : on imite toujours volontiers ceux qu'on aime. Dites-leur, dans leurs peines, que la révolte ne sert qu'à augmenter la douleur : *A quoi bon de se fâcher contre les choses ?* disait un homme spirituel, *cela ne leur fait exactement rien* ; et surtout, chère demoiselle, faites ce que je vois faire à nos sœurs si zélées, si expérimentées, traitez les enfants avec une douceur calme et persévérante : *Tout par douceur, rien par force* ! c'était la devise de notre saint fondateur, chéri de Dieu et des hommes ; ce doit être celle de toutes les personnes vouées à l'éducation. Inspirer la douceur par la douceur, prêcher l'exemple, tenir surtout à ce que l'élève acquière cette qualité si nécessaire à une femme, c'est, il me semble, le plus utile conseil que je puisse vous offrir, puisque vous avez bien voulu, avec une modestie qui me confond, réclamer un avis. En union de vos prières, je suis, Mademoiselle votre très-humble servante.

Sœur MARIE EUPHRASIE. »

Nous partons tous dans quelques jours pour Swandale, château d'une amie de lady Lavinia. J'écrirai de là quelques notes... Ce n'est pas sans regret que je quitte ma jolie chambre qui donne sur la mer... il me semble que je quitte une amie.

ERRATA.

(Livraison du mois dernier.)

Page 120, 1re colonne, ligne 51.	écriro	s'ensuit	au lieu de
" " " " " 58 :	"	rempart	" "
" " " " " 55 :	"	rampart.	" "
" " " " " 11 :	"	cèdre	" "
" " " " " 30 :	"	cèdre.	" "
" " " " " 49 :	"	I	" " III
" " " " " 53 :	"	II	" " IV
" " " " " 8 :	"	III	" " V
" " " " " 35 :	"	Un jour, des étrangers, etc.	
" " " " " 62 :	"	ajoutez à la fin de cette ligne : qu'un.	
" " " " " 72 :	"	écrivez IV au lieu de VII	
		contrition au lieu de contestation.	
		mettro une virgule entre avec et dans.	

EXPOSITION

AGRICOLE, INDUSTRIELLE et SCOLAIRE de la PUISSANCE

Ouverte au monde entier, aura lieu en la Cité de Montréal,

DU 14 AU 24 SEPTEMBRE 1880

SUR LE

TERRAIN DE L'EXPOSITION

Avenue MONT-ROYAL, Village ST. JEAN-BAPTISTE.

Pour la liste des Prix et Blancs d'entrée dans le DÉPARTEMENT AGRICOLE, s'adresser à GÉORGEZ LÉCLERC, Ecr., Secrétaire du Conseil d'Agriculture, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, pour le DÉPARTEMENT INDUSTRIEL à S. C. STEVENSON, Ecr., Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures à Montréal.

Le temps fixé pour recevoir les entrées est comme suit :

Animaux, instruments d'Agriculture, produits agricoles et de laiterie, SAMEDI, 4 SEPTEMBRE.

Manufactures, beaux arts, ouvrages de dames, etc., SAMEDI, 28 AOUT.

On espère que les différentes maisons d'Éducation voudront bien donner leur concours à cette grande Exposition.

JOURNAL DE L'ÉDUCATION

PARAISANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISONS DE 16 PAGES

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

J. B. ROLLAND & FILS.

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES,

Nos. 12 et 14, Rue St. Vincent, Montréal.

N B — Les annonces pour DEMANDES D'INSTITUTEURS et SITUATIONS DEMANDÉES, seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal, les autres annonces seront insérées au prix de dix centimes la ligne pour chaque insertion.